

La CLE du **S A G E**



L'équipe du **S M O A**

Rapport d'activité

2018

Les Marais de Sacy – Novembre 2018

Le mot du Président

Depuis le 01^{er} février 2010, le Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA) participe à la préservation et la protection de nos ressources en eau à l'aide du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin Oise-Aronde. Le 28 juin 2018, les 9 EPCI membres ont confié l'exercice de la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) au SMOA. Le périmètre syndical s'étend sur 92 communes et il est identique à celui du SAGE. Cette cohérence nous permet d'agir de façon pertinente pour la gestion de l'eau depuis l'amont jusqu'à l'aval.

Le rapport d'activité rend compte de l'important travail réalisé en 2018 par les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et la cellule animation du SMOA. Après avoir présenté les travaux et les orientations de la CLE, le document illustre les temps forts de l'année pour chaque objectif identifié dans le SAGE. Il reprend ensuite, sous la forme de tableaux, la liste des opérations accompagnées par la cellule d'animation du SMOA.

L'équipe du SMOA se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches qui permettront d'aboutir à une meilleure gestion de la ressource en eau.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Philippe Marini,
Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne,
Président du SMOA et de la CLE



Et du 1^{er} Vice-président

Par l'intermédiaire de ce rapport d'activité, je tenais à souligner l'engagement quotidien de la cellule d'animation et des élus de notre territoire Oise-Aronde.

Ce document met en valeur le travail engagé pour la révision du SAGE Oise-Aronde. L'année 2018 a été marquée par l'exercice de la compétence GEMA en lieu et place des syndicats de rivières et du Syndicat Mixte des Marais de Sacy. Afin de maintenir un échelon de proximité entre les acteurs locaux, les Comités Rivières et Marais de Sacy ont été installés.

À la lecture de ce document, je souhaite que chacun puisse prendre conscience de la dynamique locale reposant sur l'équilibre entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages.

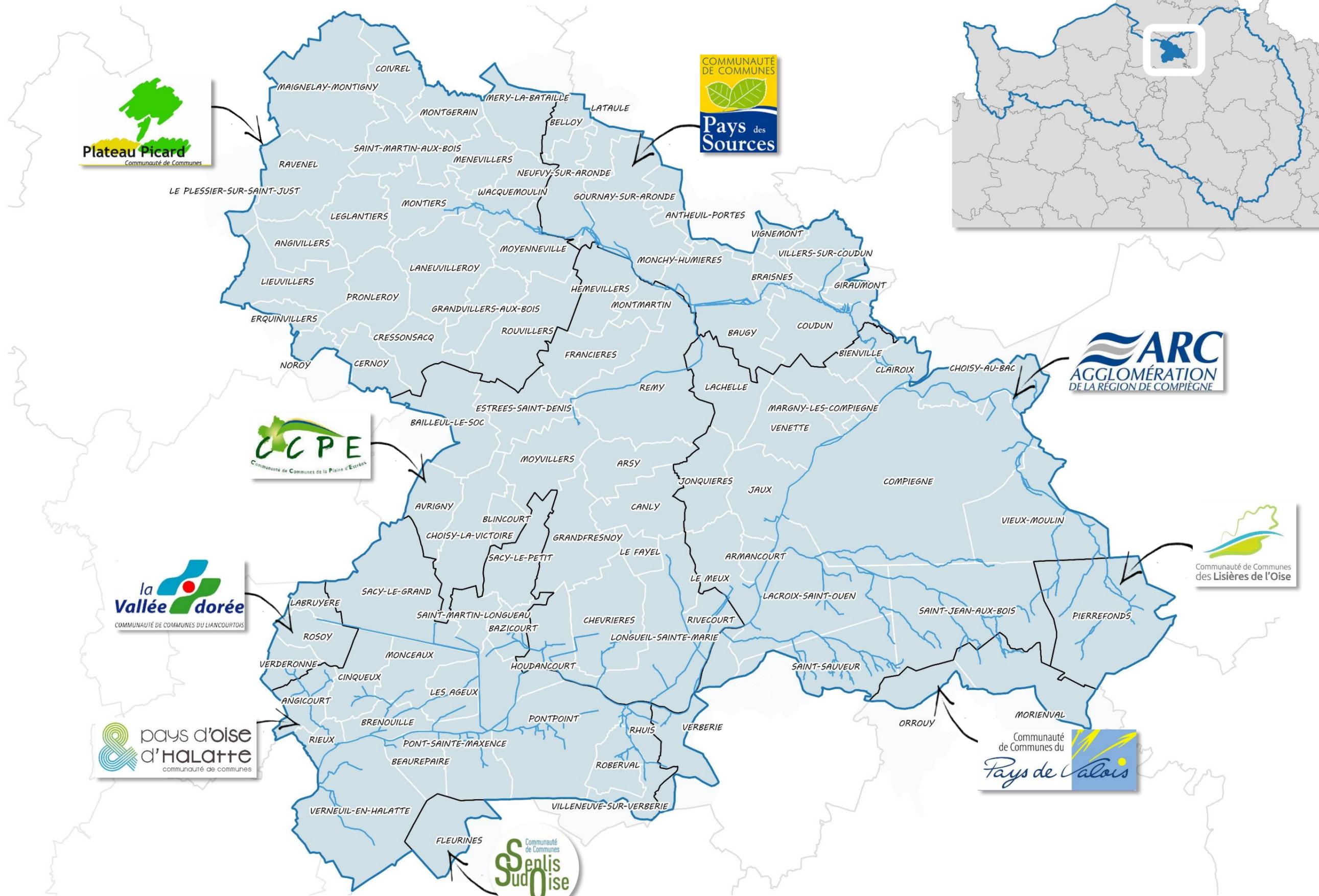
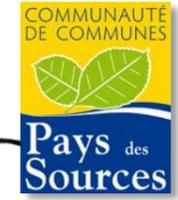
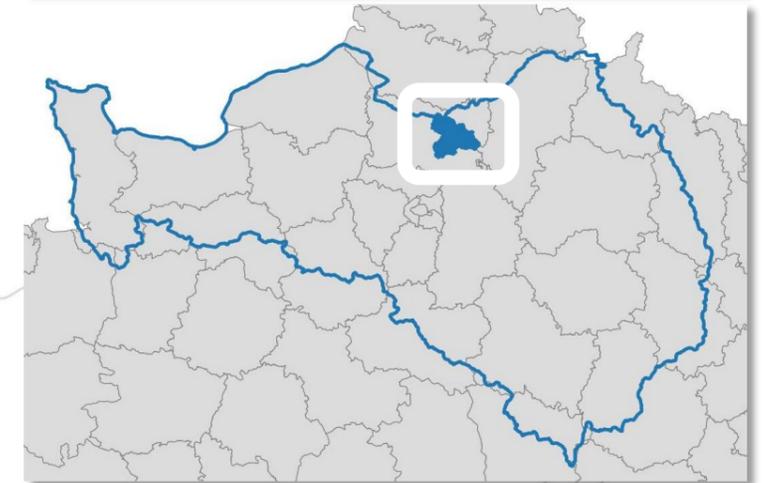
Alain Coullaré,
Maire de Monceaux,
1^{er} Vice-président du SMOA



Le périmètre du SAGE Oise-Aronde et du SMOA

Syndicat Mixte Oise-Aronde

Localisation de l'Unité Hydrographique à l'échelle du bassin Seine Normandie



Sommaire

Le SAGE Oise-Aronde 7

- ◆ Le territoire du SAGE Oise-Aronde : son périmètre d'action 7
- ◆ Son organisation 11
- ◆ Les réunions 12
- ◆ Les avis rendus par la CLE et son bureau 12

Présentation du SMOA20

- ◆ Ses élus 23
- ◆ Ses comités techniques 23
- ◆ Sa gouvernance locale et participative 24

Les temps forts de l'année 201827

- ◆ Fiche 1 : Suivi quantitatif 2017 - 2018 29
- ◆ Fiche 2 : Suivi des volumes d'eau prélevés au sein de la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) du bassin de l'Aronde 30
- ◆ Fiche 3 : Plan de gestion zéro phyto à l'échelle des communes de Saint-Martin-Longueau, Bazicourt et Sacy-le-Petit 31
- ◆ Fiche 4 : Bilan de la qualité 2018 des eaux souterraines 32
- ◆ Fiche 5 : Travaux de continuité écologique de l'Aronde au niveau du moulin à Tan à Clairoix 33
- ◆ Fiche 6 : Travaux d'aménagement pédagogique de la zone humide de Gournay-sur-Aronde 34
- ◆ Fiche 7 : Travaux de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle du bassin versant d'Angivillers 35
- ◆ Fiche 8 : Le Projet Pédag'EAUgigue du SMOA 2017-2018 36
- ◆ Fiche 9 : Les ateliers « EAU & CLIMAT » 37
- ◆ Fiche 10 : Le sentier des techniques alternatives du SMOA 38

Descriptif détaillé39

- ◆ Sébastien DESCHAMPS 40
- ◆ Camille HERNANDEZ 45
- ◆ Jean-Christophe BULLOT 49
- ◆ Marie-Charlotte LARIVIERE 51
- ◆ Nadège GAMAIN 52

Perspectives 201953



Le SAGE Oise Aronde

Conformément aux dispositions prévues à l'article R. 212-34 du code de l'environnement, cette première partie du rapport présente les travaux et les orientations de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Oise-Aronde, les résultats et les perspectives de la gestion de l'eau dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Le SAGE Oise-Aronde

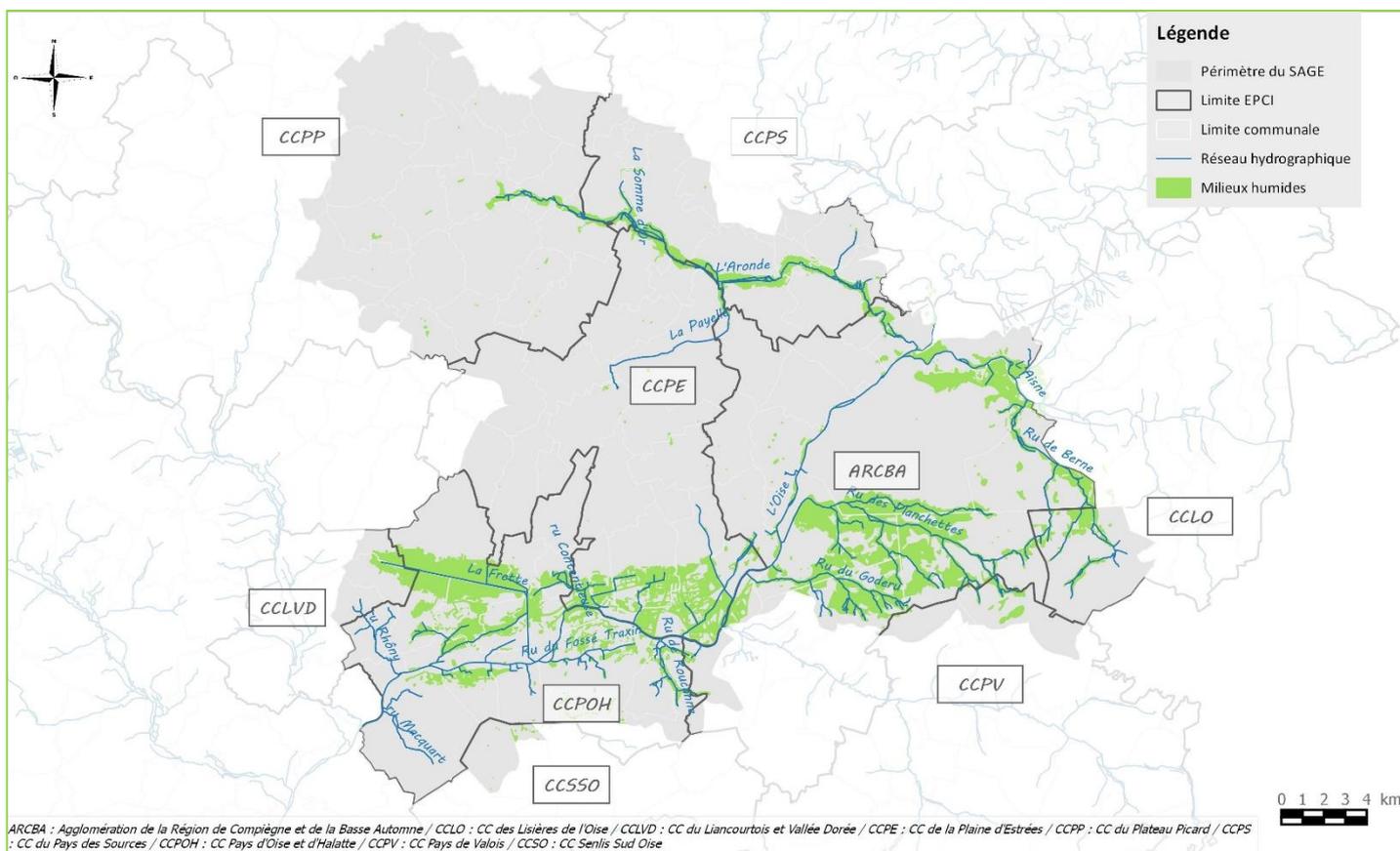
PREAMBULE. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un document qui définit, à long terme, les objectifs et les orientations d'utilisation et de protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, sur un territoire appelé « bassin versant ».

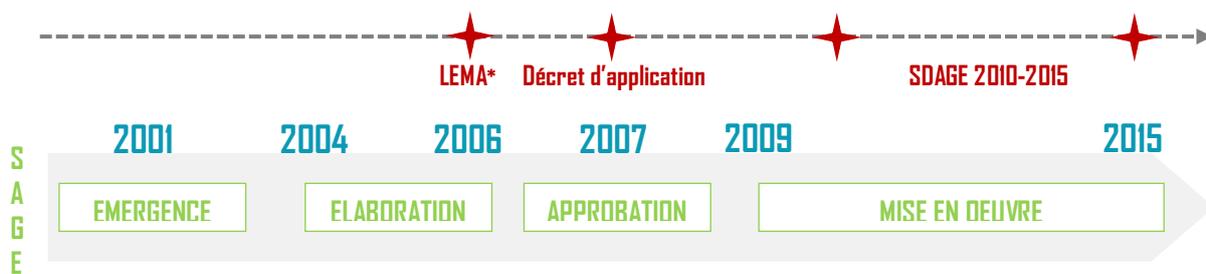
Le bassin versant est un espace géographique délimité selon des critères naturels dans lesquels toutes les eaux s'écoulent dans la même direction, vers un même cours d'eau, lac ou nappe souterraine.



◆ Le territoire du SAGE Oise-Aronde : son périmètre d'action

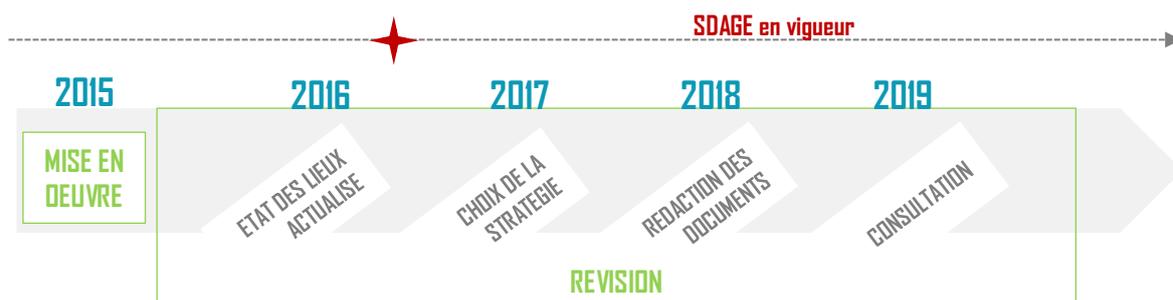
- ❖ 92 communes (département Oise) et 9 intercommunalités
- ❖ Superficie de 789 km² comprenant plus de 146 403 habitants
- ❖ Environ 270 km de cours d'eau non domaniaux
- ❖ Près de 3 000 ha de milieux humides dont 1 000 ha classés RAMSAR (Marais de Sacy)
- ❖ 13 masses d'eau superficielles et 4 masses d'eaux souterraines





Depuis sa mise en œuvre en 2009, le SAGE Oise-Aronde a contribué à des avancées notables, notamment au niveau de la maîtrise des étiages. L'étude de modélisation de la nappe de la Craie a permis de déterminer le Volume Maximum Prélevable Objectif (VMPO) et d'établir un partage de la ressource entre les différents usagers. En ce qui concerne les milieux, l'inventaire des zones humides constitue un outil d'aide à la décision et améliore la connaissance du territoire. Plus largement, les actions du Contrat Global Oise-Aronde 2010 – 2015 permettent d'atteindre les objectifs du SAGE.

2. RÉVISION. Les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ont validé la mise en révision du SAGE Oise-Aronde le 10 décembre 2015. Cette nouvelle étape a pour objectifs de conserver une dynamique de terrain, de garantir une cohérence avec les enjeux locaux et d'assurer une efficacité des actions à engager. Pour rappel, le SAGE doit être rendu compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine-Normandie en vigueur.



2016 – La mise à jour de l'état des lieux a permis d'actualiser l'état de connaissance du bassin Oise-Aronde. Cette phase a été validée par la Commission Locale de l'Eau du 03 novembre 2016.

2017 – Après s'être concertés, les acteurs ont défini la ligne de conduite du SAGE révisé. Lors de la Commission Locale de l'Eau du 29 juin 2017, le choix de la Stratégie a été approuvé.

2017 - 2018 – A l'issue des comités de rédaction, la Stratégie a été retranscrite dans les documents du SAGE. Ces derniers ont ensuite été validés par la Commission Locale de l'Eau le 28 juin 2018.

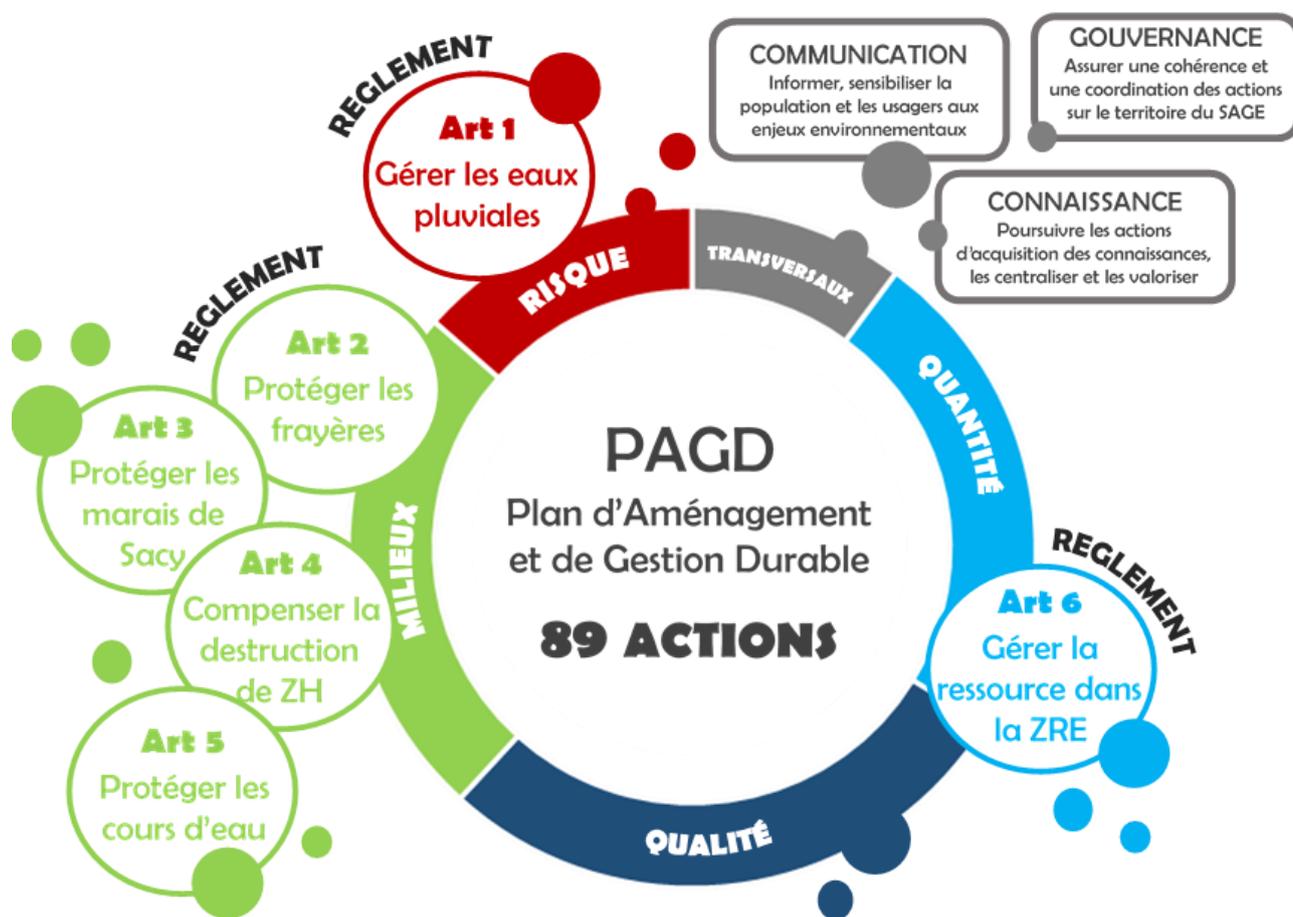
2018 – Les documents du SAGE ont été soumis à consultation des personnes publiques et organismes visé à l'article L.212-6 du Code de l'Environnement. Le 13 décembre 2018, les membres de la Commission Locale de l'Eau ont approuvé les modifications à apporter au SAGE révisé.

L'année 2019 sera consacrée à la phase de consultation du public par voie électronique et la mise en œuvre opérationnelle du SAGE révisé.

LE SAGE OISE-ARONDE RÉVISÉ, Les grandes lignes



Le SAGE est mis en œuvre depuis 2009. De 2016 à 2018, le SAGE Oise-Aronde a été actualisé afin de valoriser les 7 années de mise en œuvre, garantir une cohérence avec les enjeux locaux, répondre aux exigences réglementaires et assurer une efficacité des actions à engager.



L'atteinte des objectifs du SAGE passe par la mise en œuvre d'actions opérationnelles, portées par les acteurs du bassin versant. La mobilisation des acteurs est assurée par un outil contractuel intitulé Contrat Territorial EAU et CLIMAT (CTEC). Le CTEC Oise-Aronde est en cours d'élaboration avec les services de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



◆ Son organisation

1. LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE). Le SAGE implique l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire. Ils sont regroupés au sein d'une assemblée délibérante, la CLE, qui offre un espace de discussion et de prise de décision. La Commission Locale de l'Eau (CLE) est donc le lieu de concertation de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin Oise-Aronde. Son rôle est l'élaboration, la révision et le suivi du SAGE dans un souci de résolution des conflits d'usages. La CLE est également chargée de donner des avis sur les dossiers « loi sur l'eau » afin de mesurer la compatibilité avec les documents du SAGE Oise-Aronde.

La CLE du SAGE Oise-Aronde a été instituée par le Préfet de l'Oise le 16 octobre 2001. Présidée par M. Philippe MARINI, Sénateur Honoraire - maire de Compiègne et Président du SMOA, la CLE est composée de trois collèges dont les représentants sont nommés par l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 :

- ❖ Collège des collectivités (18 membres)
- ❖ Collège des usagers (9 membres)
- ❖ Collège de l'État (9 membres)

En 2018, deux nouveaux membres ont été installés à la CLE :

✓ **COLLÈGE DES COLLECTIVITES :**

Mme LEFEBVRE, maire de Rivecourt, représentant l'Établissement Public Territorial Oise-Aisne ;
Mme MERCIER, Présidente de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.

2. LE BUREAU DE LA CLE. Un bureau restreint de la CLE constitué de 14 membres :

- ❖ Collège des collectivités (8 membres)
- ❖ Collège des usagers (3 membres)
- ❖ Collège de l'État (3 membres)

Il se réunit autant que de besoin pour préparer les dossiers techniques et les séances de la CLE avec l'appui administratif et technique du SMOA. La CLE donne mandat au bureau pour élaborer des avis concernant des dossiers sur lesquels elle est officiellement saisie.

3. LA STRUCTURE PORTEUSE DU SAGE. Pour élaborer le SAGE, atteindre les objectifs et respecter les préconisations fixées, la CLE s'appuie sur une structure porteuse, indispensable à l'animation de la démarche et à la maîtrise d'ouvrage. Le SMOA est créé depuis le 1^{er} février 2010. Il est composé de 55 membres titulaires et 55 membres suppléants. Il assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'animation et la révision du SAGE Oise-Aronde. Il peut être maître d'ouvrage d'actions inscrites dans le SAGE lorsqu'il y a un intérêt de les mener à l'échelle du bassin Oise-Aronde.

◆ Les réunions

1. LES SÉANCES PLÉNIÈRES. Au cours de l'année 2018, la CLE du SAGE Oise-Aronde s'est réunie, le 28 juin à la salle polyvalente de Monceaux et le 13 décembre à la salle Yvon Dupain de Le Meux.

À l'ordre du jour du :

28 juin 2018

13 décembre 2018

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente (CR du 23/11/2017)
- ❖ Point d'information :
 - Révision du SAGE : présentation du projet de SAGE révisé et synthèse des remarques émises
- ❖ Approbation du projet de SAGE révisé avant consultation
- ❖ Approbation du rapport d'activité 2017

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente (CR du 28/06/2018)
- ❖ Points d'information :
 - SAGE Oise-Aronde : présentation de la version numérique du SAGE
 - Mise en œuvre du SAGE révisé : Contrat Territorial Eau et Climat par l'AESN
 - Gestion quantitative de la ressource en eau : retour d'expérience par le BRGM
 - Révision du SAGE : consultation des instances et lancement de la participation du public par voie électronique
- ❖ Installation de deux nouveaux membres au collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
- ❖ Approbation du projet de SAGE Oise-Aronde avant consultation du public par voie électronique

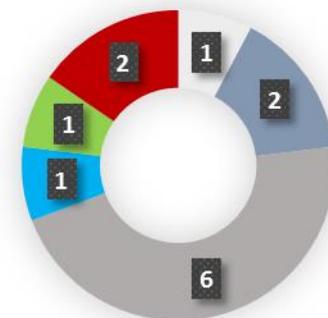
2. LE BUREAU DE LA CLE. Au cours de l'année 2018, le bureau de la CLE a été consulté à 13 reprises (avis dossier loi sur l'eau).

◆ Les avis rendus par la CLE et son bureau

Evolution du nombre d'avis rendus par la CLE entre 2009 et 2018



Répartition des avis rendus en 2018



- SAGE (modification du périmètre)
- DOCUMENTS D'URBANISME (PLU)
- PROJET D'AMENAGEMENT (lotissement, concession automobile, pôle d'équipement...)
- QUANTITE-EQUI (Création de forage d'irrigation)
- MILIEUX-RIV (amélioration hydroécologique...)
- RISQUE-RUISS (Programme de maîtrise des ruissellements, aménagements...)



DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Avis 003.2018

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU SAGE OISE-ARONDE.

Pour mémoire, le périmètre du SAGE Oise-Aronde a été arrêté le 16 oct. 2001. Ce dernier s'étendait sur 716 km² et regroupait 89 communes. Parallèlement à la révision du SAGE Oise-Aronde engagée depuis décembre 2015 et suite à l'émergence de SAGE limitrophes, le périmètre du SAGE Oise-Aronde a été modifié par l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017. Cet arrêté liste les 93 communes comprises en totalité ou en partie sur le bassin Oise-Aronde. Par courrier en date du 21 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) indique avoir déposé un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens contre l'arrêté de périmètre 16 octobre 2017. À la suite de différents échanges entre le SMOA, l'ACSO et la DDT de l'Oise, il est proposé d'exclure la commune de Villers-Saint-Paul du périmètre du SAGE Oise-Aronde. En conséquence, la commune de Villers-Saint-Paul sera concernée en totalité par le SAGE de la Brèche.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

DOCUMENTS D'URBANISME

Avis 007.2018

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE RÉMY.

La commune de Rémy est membre de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées dont le SCoT a été approuvé le 29 mai 2013. La commune de Rémy est incluse dans le périmètre du SAGE Oise-Aronde selon l'arrêté préfectoral du 15 mars 2018. Pour mémoire, les documents du SAGE Oise-Aronde ont été approuvés le 08 juin 2009. Afin de conserver une dynamique de terrain, et assurer une efficacité des actions à engager, le SAGE Oise-Aronde est en phase de révision depuis le 10 décembre 2015. Approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du 29 juin 2018, le projet de SAGE est actuellement en phase de consultation. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du présent SAGE.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

Avis 010.2018

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE RIEUX.

La commune de Rieux est membre de la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte dont le SCoT a été approuvé le 28 juin 2011. La commune de Rieux est incluse dans le périmètre du SAGE Oise-Aronde selon l'arrêté préfectoral du 15 mars 2018. Pour mémoire, les documents du SAGE Oise-Aronde ont été approuvés le 08 juin 2009. Afin de conserver une dynamique de terrain, et assurer une efficacité des actions à engager, le SAGE Oise-Aronde est en phase de révision depuis le 10 décembre 2015. Approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du 29 juin 2018, le projet de SAGE est actuellement en phase de consultation. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du présent SAGE.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.



PROJETS D'AMENAGEMENT

Avis 004.2018

CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS D'HABITATS COLLECTIFS A VERBERIE.

La présente demande (déclaration) porte sur la création deux bâtiments collectifs comprenant 24 logements chacun située au centre de la commune de Verberie. Ce projet d'aménagement se situe au sein d'un terrain en friche dont une partie est classée humide d'après la présente étude. Le site représente une superficie totale de 0ha 45a et 98 ca. Le projet comprend également des voiries, des places de stationnement et des locaux annexes. Les eaux usées seront gérées par le dispositif d'assainissement de la commune de Verberie. Il est également envisagé de créer un réseau d'assainissement des eaux pluviales. Le mode de gestion consiste en une collecte des eaux de ruissellements dans deux noues avant rejet, à débit limité (2l/s/ha), vers le réseau de collecte communal.

- ✓ **Le bureau de la CLE émet un avis favorable sous réserve :**
 - D'exclure la surface de la noue n°1 des mesures compensatoires ;*
 - D'augmenter de 500m² la mesure compensatoire proposée en lieu et place de la noue n°1 et démontrer son équivalence fonctionnelle ;*
 - D'améliorer la mesure compensatoire proposée par la suppression des espèces exotiques envahissantes et l'enlèvement complet des déchets existants sur le site ;*
 - De proposer un plan de gestion et un suivi écologique sur une durée de 30 ans ;*
 - De transmettre les éléments permettant d'assurer que l'évitement a été étudié au préalable de la mesure compensatoire.*
- ✓ **Le bureau de la CLE demande que :**
 - Le PLUi de l'ARC en cours d'élaboration vise la parcelle concernée par les mesures compensatoires du projet en zone naturelle (N) ;*
 - Le SMOA soit associé à la mise en œuvre des mesures compensatoires et soit destinataire des rapports de suivi écologique du site.*

Avis 006.2018

CONSTRUCTION D'UN LOTISSEMENT DE 37 LOTS DANS LA COMMUNE DE RIEUX.

La présente demande concerne la construction d'un lotissement de 37 lots sur la commune de Rieux. Le site représente une superficie totale de 2,88 Ha. À l'heure actuelle, les parcelles sont occupées par des cultures. Le projet comprend également des voiries et des places de stationnement. Les eaux usées seront gérées par le dispositif d'assainissement communal puis traitées par la station d'épuration du SITTEUR. Il est également envisagé de créer un réseau d'assainissement des eaux pluviales. Le dossier précise que le mode de gestion consiste en une collecte des eaux de ruissellements par des noues avec redents superposées à des tranchées d'infiltration. Des grilles légèrement surélevées en fond de noue permettront d'injecter les eaux dans des tranchées d'infiltration. Les grilles seront équipées d'une décantation avant infiltration dans les tranchées. Ces ouvrages sont dimensionnés pour gérer un évènement pluvial d'occurrence trentennale (Nord du site) et d'occurrence centennale (Sud du site).

- ✓ **Le bureau de la CLE émet un avis favorable sous réserve :**
 - Les limites du bassin versant amont soient ajustées dans le présent rapport ;*
 - Les ruissellements et coulées de boue du bassin versant amont soient assurés par des ouvrages d'hydraulique douce dès la tête du bassin dans le but de favoriser la décantation des eaux, limiter le colmatage des ouvrages de gestion des eaux pluviales (fossé partie Nord) et protéger les personnes et les biens ;*



Les débordements des dispositifs d'assainissement des eaux pluviales (débit de fuite) soient réduits et ne soient pas dirigés directement vers la rue Marius Ducrocq et les personnes et les biens situés à l'aval immédiat du projet ;

✓ **Le bureau de la CLE propose de :**

*Conserver le fossé de ceinture doublé d'un merlon planté en contrebas (partie Sud) du lotissement ;
Engager une concertation avec la profession agricole afin de mettre en place un assolement concerté sur la tête du bassin afin d'éviter la superposition de culture de printemps.*

Avis 008.2018

CONSTRUCTION D'UN LOTISSEMENT DE 32 LOTS À ARMANCOURT.

Le présent dossier détaille la demande de construction d'un lotissement de 32 lots sur la commune d'Armancourt. Le site représente une superficie totale de 1,85 Ha. À l'heure actuelle, les parcelles sont occupées par des cultures, une frange boisée, des jardins, des potagers et des vergers et présentent une pente moyenne de 11 % orientée vers le Sud-Ouest. Le projet comprend également des voiries, des places de stationnements et des espaces verts engazonnés. Les eaux usées seront gérées par le dispositif d'assainissement de l'ARC puis traitées par la station d'épuration intercommunale de Lacroix-Saint-Ouen. Il est également envisagé de créer un réseau d'assainissement des eaux pluviales. Le dossier précise que le mode de gestion sera mixte, à savoir un rejet à débit régulé dans un fossé et une infiltration à faible profondeur. Les eaux pluviales en provenance du bassin versant amont seront interceptées au moyen d'un fossé puis dirigées vers le fossé existant en contrebas de la parcelle. Ces ouvrages sont dimensionnés pour gérer un évènement pluvial d'occurrence vicennal.

✓ **Le bureau de la CLE émet un avis favorable sous réserve :**

*Les limites du bassin versant amont soient ajustées dans le présent rapport ;
Les ruissellements et coulées de boue du bassin versant amont soient assurés par la mise en place de fascines vivantes (amont fossé) et/ou de merlons plantés (aval du fossé) afin de limiter le colmatage des ouvrages par l'apport de terre et protéger les lots limitrophes ;
La capacité hydraulique du fossé existant (au droit de la rue de la Basse Côte) et des ouvrages aval (fossé et buse sous les voies SNCF) soient compatibles avec le cumul des eaux pluviales actuelles et futures liées au projet.*

Avis 009.2018

AMÉNAGEMENT D'UNE CONCESSION AUTOMOBILE À COMPIEGNE.

La société GUEUDET Frères souhaite aménager une concession automobile sur la commune de Compiègne. La parcelle représente une superficie totale de 10 000 m². À l'heure actuelle, la parcelle est en friche et présente une pente moyenne de 0,1 % orientée vers le Nord et le Sud. Dans le cadre de l'opération, le bâtiment de 2 969 m² sera desservi par une voirie s'étendant sur 5 456 m². Cette voirie intègre une zone d'exposition, des places de stationnements et d'espaces verts engazonnés. Les eaux usées seront gérées par le dispositif d'assainissement de l'ARC puis traitées par la station d'épuration intercommunale de Lacroix-Saint-Ouen. Il est également envisagé de créer un réseau d'assainissement des eaux pluviales. Le dossier précise que la collecte des eaux de ruissellements sera assurée par des grilles avaloirs disposant d'une décantation minimale de 50 litres. Les eaux seront ensuite acheminées vers un ouvrage de rétention sous voirie. Le dossier précise que le dispositif intègre des séparateurs à hydrocarbures. Conformément aux préconisations de l'ARC, les ouvrages sont dimensionnés pour gérer une pluie de retour de 30 ans avec un débit régulé de 5 l/s/ha.

✓ **Le bureau de la CLE émet un avis favorable.**

MISE EN SÉCURITÉ DE POSTES D'APPEL D'URGENCE.

Le présent dossier concerne 36 zones de travaux de mise en sécurité de Postes d'Appel d'Urgence (PAU) dans le département de l'Oise ainsi que deux zones de travaux dans le département de Somme. Cette mise en conformité se traduit par un agrandissement de la zone revêtue des refuges (300 m² par zone refuge). En conséquence, pour maintenir une cohérence entre les zones qui seront élargies et celles non modifiées, les devers de PAU existants seront prolongés sans être modifiés et le profil en long de l'autoroute ne sera pas modifié. Afin d'éviter la reprise de talus majeurs, il est proposé des dispositifs de type aménagement en béton ou glissière en béton dans les secteurs en remblai ou déblai supérieur à 1 m. En ce qui concerne l'assainissement pluvial de la zone revêtue des refuges, il est envisagé différentes techniques en fonction des contraintes locales (prolongement de l'existant, busage, drainage). Le dossier précise que les surfaces supplémentaires revêtues (imperméabilisées) ne sont d'ampleur à modifier les ouvrages de traitement (bassins existants). À l'échelle du bassin Oise-Aronde, le projet de mise en sécurité concerne les Postes d'Appel d'Urgence suivants : Roberval, Le Fayel, Arsy, Remy, Montmartin, Antheuil-Portes.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable**.
- ✓ Le bureau de la CLE demande : *la mise à disposition d'une cartographie détaillée de la situation actuelle et de l'emprise des travaux projetés au niveau des communes du bassin Oise-Aronde.*

CRÉATION DU POLE D'ÉQUIPEMENT DE LA ZONE DE LA COUTURE À REMY.

La commune de Rémy souhaite aménager un pôle d'équipement. Le site représente une superficie totale de 3ha 93a 25 ca. À l'heure actuelle, les parcelles sont occupées par des cultures et présentent une pente moyenne inférieure à 1 %. Au niveau des surfaces imperméabilisées, le projet est composé d'une salle de sport, d'une salle polyvalente, de locaux annexes, d'une voirie interne à double sens et des places de stationnement. Le projet comprend également un boulodrome, des cheminements piétons perméables et l'aménagement d'espaces verts. Les eaux usées seront gérées par le dispositif d'assainissement communal puis traitées par la station d'épuration intercommunale du SIAPA à Rémy. Il est également envisagé de gérer les eaux pluviales par des techniques alternatives. Le dossier précise que les eaux collectées par des caniveaux grilles et des canalisations seront tamponnées dans un bassin de stockage et des noues avant infiltration sur site. Ces ouvrages sont dimensionnés pour gérer un évènement pluvial d'une période de retour de 20 ans. En ce qui concerne le bassin versant intercepté, le dossier précise que le site est isolé d'un point vue hydraulique par la RD 36 et présente une topographie peu marquée vers l'Ouest. Dans ce cadre, il est précisé que le site n'est pas impacté par des ruissellements en provenance de l'amont (RD 36). En conséquence, le projet ne comporte pas d'aménagement destiné à intercepter les eaux pluviales en provenance du bassin versant amont.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable**.



QUANTITÉ-ÉQUI

Avis 001.2018

CRÉATION D'UN FORAGE D'IRRIGATION SUR LA COMMUNE DE RAVENEL.

Le dossier de déclaration fait suite à la demande de création d'un forage d'essai déposée en 2012 puis 2014 (avis défavorables n°007.2012 et n°007.2014). La présente demande concerne la sécurisation de l'exploitation agricole par la mise en place d'un dispositif d'irrigation (création d'un forage : 92 000 m³/an, système par rampe d'irrigation). L'ouvrage captera la nappe de la Craie Picarde par l'intermédiaire d'un forage d'une profondeur totale de 60 m. Le futur forage se situe sur la tête du bassin de l'Aronde et plus particulièrement à l'amont hydraulique de la source située à Montiers. Le dossier précise que le projet d'irrigation est concerné par le SAGE Oise-Aronde et par la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) de l'Aronde définie par l'arrêté préfectoral en date du 04 novembre 2009.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis défavorable.

MILIEUX-RIV

Avis 011.2018

AMÉLIORATION HYDROÉCOLOGIQUE DE L'ARONDE PAR LA MISE EN PLACE DE DÉFLECTEURS.

Le présent dossier au titre de la loi sur l'eau concerne la création de déflecteurs, d'abris piscicoles et la pose de souches dans l'Aronde afin de diversifier les écoulements et améliorer l'habitat piscicole. Les objectifs du projet consistent à améliorer le fonctionnement du cours d'eau et augmenter la capacité d'accueil du milieu pour la faune piscicole et plus particulièrement la Truite fario et la faune de macroinvertébrés. Le dossier précise que l'Aronde présente de nombreux dysfonctionnements en raison des travaux passés et d'une forte pression anthropique. En conséquence, les zones de frayères potentielles pour la Truite fario sont peu présentes à l'échelle du bassin de l'Aronde. En parallèle, le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) de l'Oise a classé l'Aronde en cours d'eau salmonicole dégradé avec la Truite fario comme espèce repère. Ce document propose une liste d'actions à mettre en œuvre sur l'Aronde afin de retrouver une fonctionnalité vis-à-vis des espèces piscicoles. Dans ce cadre, l'AAPPMA « La Saumonée » souhaite mettre en œuvre des aménagements au niveau du lieu-dit « Le Marais » de Monchy-Humières. L'opération s'étend sur un linéaire total de 995 m et se décompose en trois secteurs d'interventions. Le dossier précise que la longueur maximale des épis déflecteurs sera de 2,5 m compte tenu de la largeur du lit actuel de l'Aronde (4 à 5 m). Les épis seront réalisés par alignement de pieux en bois entre lesquels seront entreposés des branchages prélevés à proximité. Les aménagements feront l'objet d'une évaluation technique par la Fédération Départementale de Pêche de l'Oise et l'AFB à N+1.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

Avis 002.2018**PROGRAMME DE MAITRISE DES RUISELLEMENTS SUR LA COMMUNE DE LE MEUX.**

Le présent dossier (autorisation et DIG) est établi dans le cadre d'une étude préalable menée en 2015. La démarche repose sur un diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques associé à une approche agronomique à la parcelle. Le programme de lutte contre les ruissellements comporte un programme de 24 aménagements chiffrés. Ces différents aménagements ont été proposés sur la base d'un évènement pluvio-orageux de 1 heure et d'occurrence 10 ans, soit 27,7 mm/h. Le principal objectif du programme consiste à éviter les départs de terre dès l'origine et/ou d'en provoquer la sédimentation en amont des zones sensibles. Conformément à l'article 2224.10 du CCGT, l'étude intègre un zonage pluvial à la parcelle et des propositions de techniques alternatives en milieu urbain. Ce schéma de gestion des eaux pluviales se compose d'un zonage d'aléa inondation qui définit des règles de constructibilité par rapport au risque d'inondation par ruissellement et d'un zonage d'assainissement qui détermine les conditions de raccordement des surfaces constructibles au système d'assainissement pluvial. Dans ce cadre, en parallèle du présent dossier loi sur l'eau, la commune engage une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'enquête publique afin d'intervenir en toute légalité sur des propriétés privées avec l'aide de deniers publics.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable**.

Avis 005.2018**AMÉNAGEMENTS D'UN BASSIN DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES À CANLY.**

Le présent dossier (autorisation) est établi dans le cadre d'une étude préalable menée en 2015 à l'échelle d'un bassin versant d'environ 31 ha. La démarche repose sur un diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques ruraux et urbains. Afin de remédier à ces problèmes récurrents, le bureau d'étude a proposé trois scénarios de gestion des eaux pluviales. Le scénario n°3 a été retenu par les élus locaux sur la base d'une gestion optimale des écoulements tout en favorisant une connexion douce entre les espaces urbains. Les différents aménagements ont été proposés sur la base d'un évènement pluvio-orageux de 30 minutes et d'occurrence 20 ans. Le principal objectif du programme consiste à améliorer la gestion des eaux pluviales à l'amont du bassin versant au niveau du sentier dit « chemin des Diligences » et à l'aval (rue de la Gare). Les propositions d'actions sont curatives. Le dossier précise que le projet conserve les écoulements naturels et améliore la gestion des eaux urbaines par le busage et le reprofilage d'un fossé. Cependant, le dossier ne précise pas de concertation préalable avec la profession agricole notamment en ce qui concerne les pratiques agricoles à l'échelle du bassin versant (sens de culture, préservation ou mise en place d'éléments du paysage : haie, noue, fossé, talus planté, mare tampon, saignée, ...).

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable**.
- ✓ Le bureau de la CLE propose :
D'engager une concertation avec la profession agricole afin d'optimiser la gestion de l'eau à la parcelle (hydraulique douce) à l'échelle globale des sous-bassins versants de Canly.



Le Syndicat Mixte Oise-Aronde

Inauguration du SMOA – Juin 2018

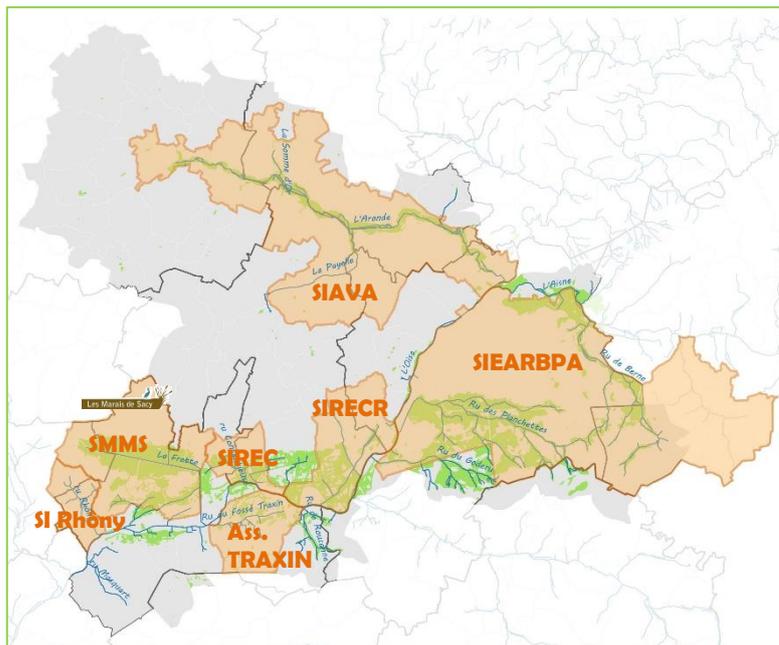
Cette deuxième partie est consacrée au Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA). Elle illustre les temps forts de l'année écoulée pour chaque objectif identifié dans le SAGE. Elle reprend ensuite, sous la forme de tableaux, la liste des actions suivies et le travail réalisé par l'équipe du SMOA.

Présentation du SMOA

PRÉAMBULE. Le Syndicat Mixte Oise-Aronde a été créé par arrêté préfectoral en date du 1^{er} février 2010, afin de répondre aux besoins des collectivités à travers une approche territoriale cohérente. Le SMOA met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en assurant le suivi, l'animation, la mise en œuvre, la révision et le secrétariat administratif du SAGE Oise-Aronde. En parallèle, le Contrat Global (volet opérationnel du SAGE) a été mis en œuvre entre 2010 et 2015. Les nombreux travaux coordonnés par le SMOA ont permis d'atteindre plusieurs objectifs du SAGE. Le SAGE est entré en phase de révision en 2016 afin d'actualiser les documents et de recadrer les orientations et objectifs de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Lors du comité syndical du 28 juin 2018, les 9 EPCI et 3 communes membres ont installé le nouveau SMOA en charge de la compétence « SAGE » et de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » à l'échelle du bassin versant Oise-Aronde. Cette nouvelle compétence GEMA porte sur l'aménagement du bassin versant, l'entretien et la restauration des cours d'eau non domaniaux et enfin la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

AVANT TRANSFERT DE LA GEMA



- *SIAVA : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde
- *SIEARBPA : Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement des Rus de Berne et des Planchettes et de leurs Affluents
- *SIRECR : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien du ru de la Conque et de ses Ramifications
- *SIREC : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien de la Contentieuse
- *SMMS : Syndicat Mixte des Marais de Sacy
- *SI Rhôny : Syndicat Intercommunal d'Entretien du Ru de Rhôny



APRÈS TRANSFERT DE LA GEMA AU SMOA





LA GEMA À L'ECHELLE OISE-ARONDE EN 3 POINTS

1. La mise en œuvre d'une gouvernance locale

Depuis le 28 juin 2018, le SMOA exerce la compétence GEMA en lieu et place de 9 EPCI et des syndicats intercommunaux de rivière. Dans la continuité du processus de transfert de la compétence GEMA, le Syndicat Mixte des Marais de Sacy a fusionné avec le SMOA le 13 décembre 2018. Conformément à la volonté des élus, des comités techniques ont été installés afin de maintenir un échelon de proximité.

À cet effet, le Comité Rivières regroupe des élus communaux, des personnes non élues, la Fédération de Pêche de l'Oise sous la présidence de M. Bruno LEDRAPPIER. En parallèle, le Comité des Marais de Sacy présidé par M. Raoul CUGNIERE regroupe des élus locaux, des représentants de la station ornithologique, du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, du Conseil Départemental de l'Oise, de la Fédération des Chasseurs de l'Oise, des experts et des propriétaires privés.

Les comités constituent l'organe technique du SMOA en charge d'animer et coordonner les actions sur l'ensemble des cours d'eau (270 km), des zones humides et des Marais en lien avec les objectifs du SAGE, NATURA 2000, Espace Naturel Sensible et RAMSAR.

2. La définition des domaines d'actions

À l'échelle du périmètre syndical, les interventions du SMOA concernent les études et travaux :

- ◆ d'aménagement du bassin Oise-Aronde en vue d'assurer l'atteinte du bon état écologique,
- ◆ d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau dans le cadre d'un programme de travaux (PPRE) déclaré d'intérêt général et dans l'objectif de l'atteinte du bon état écologique des eaux au sens de la DCE, à l'exclusion de l'entretien régulier,
- ◆ de gestion des aménagements visant à préserver, réguler ou restaurer les caractères hydromorphologiques des cours d'eau non domaniaux,
- ◆ de protection et de restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines,

Au niveau des Marais de Sacy, le SMOA est désormais structure animatrice du site Natura 2000 « Marais de Sacy » et porteur de la labellisation Ramsar (47^{ième} site au niveau national). Les marais regroupent un ensemble d'habitats naturels exceptionnels et abritent des espèces faunistiques remarquables à l'échelle mondiale.

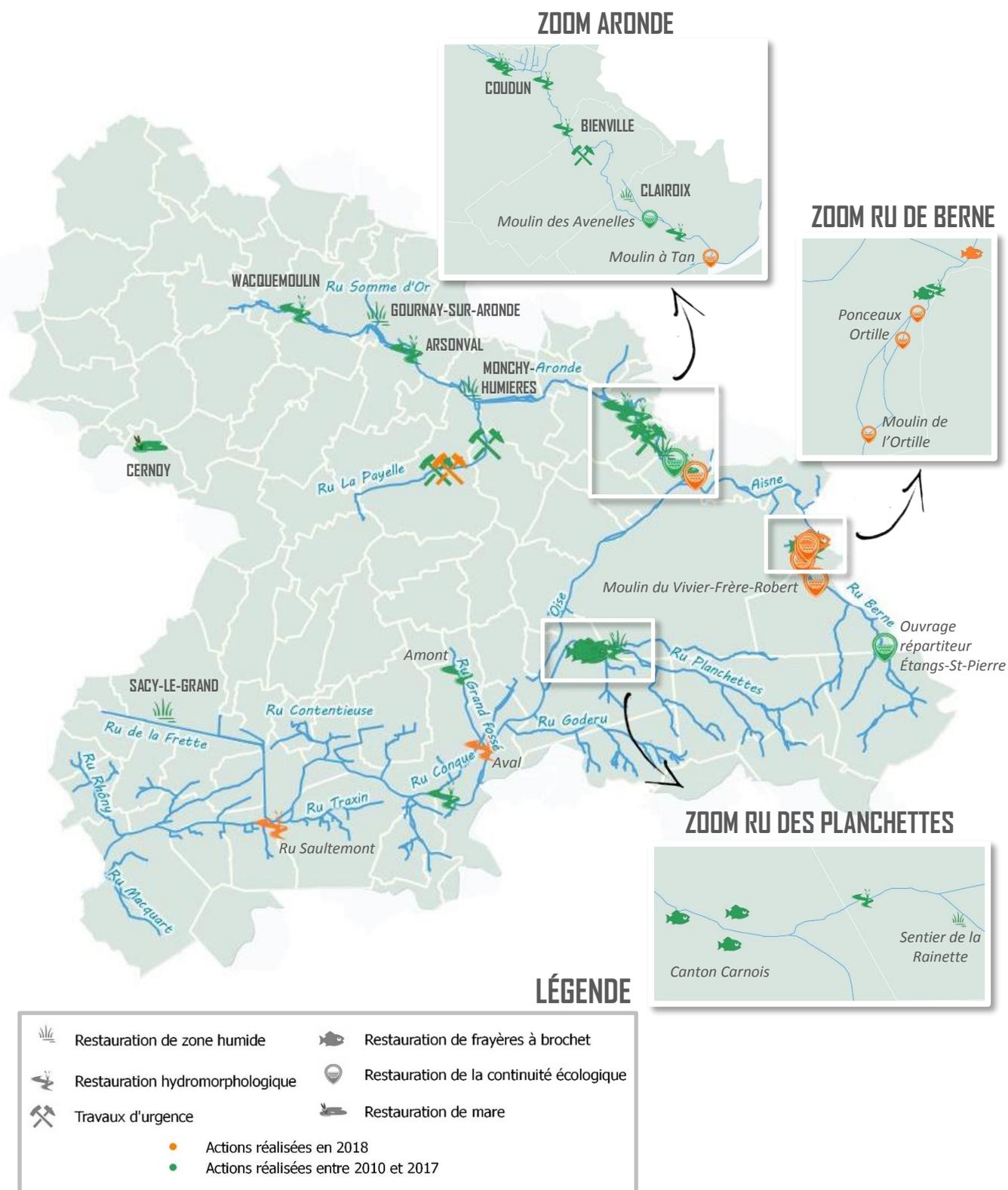
3. Le respect des droits et devoirs des riverains

Le SMOA a donc pour objectif de participer à la préservation et à la restauration du bon état écologique des cours d'eau non domaniaux, des milieux aquatiques et humides. Pour rappel, l'exercice de cette compétence est mise en œuvre sans préjudice des responsabilités incombant aux autres opérateurs publics et privés dans le cadre de la gestion des cours d'eau et milieux humides.

À titre d'exemple, le 1^{er} responsable de l'entretien du cours d'eau est le propriétaire riverain (art. R215-2 du Code de l'Environnement). En conséquence, le SMOA ne s'y substitue qu'en cas de défaillance, d'intérêt général (art. L211-7 du CE) et dans le respect de ses statuts.

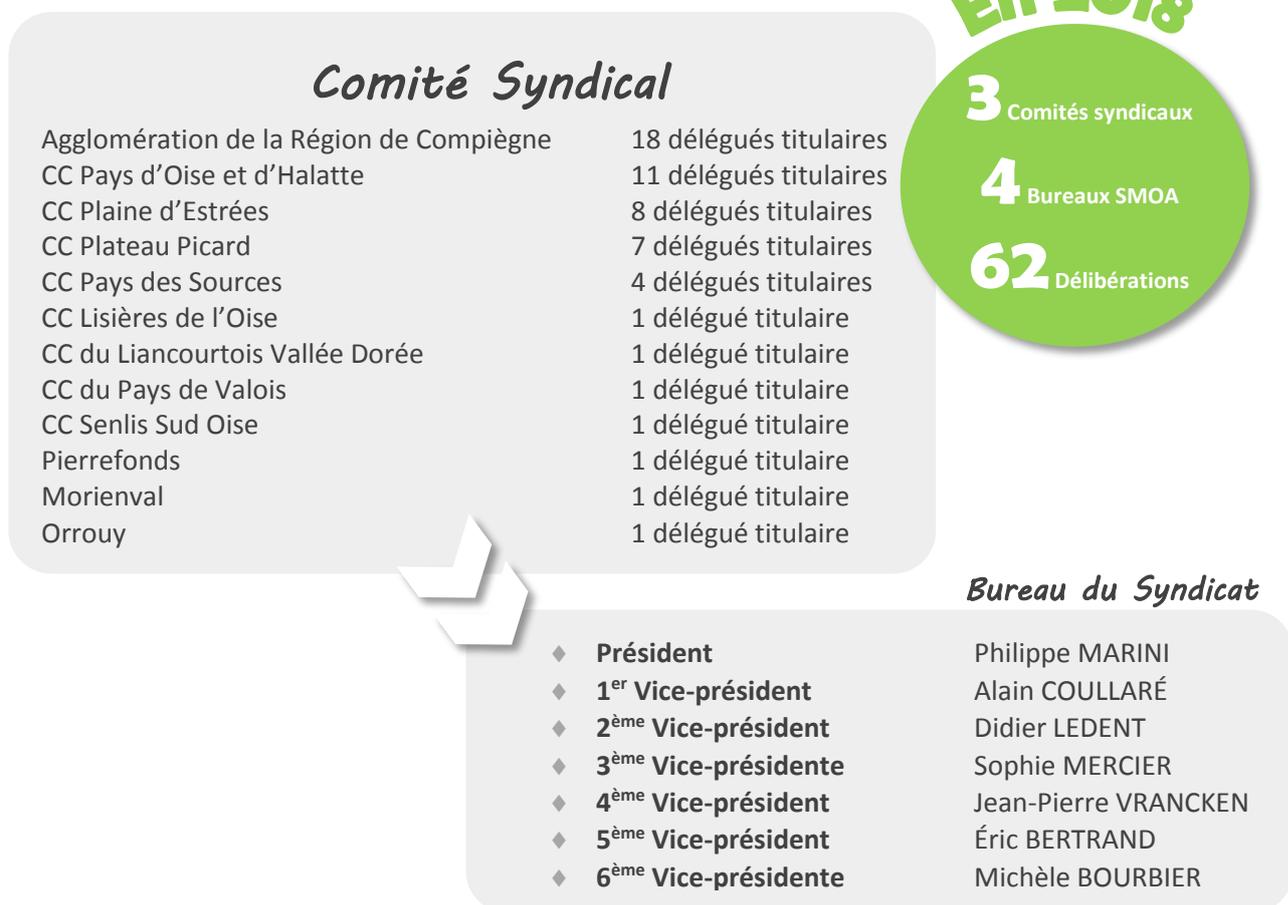
LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2018

La carte ci-dessous illustre les opérations réalisées à l'échelle du bassin Oise-Aronde entre 2010 et 2018 au titre des missions et activités de la compétence GEMA.



◆ Ses élus

Le SMOA est administré par un comité syndical composé de 55 délégués titulaires et 55 délégués suppléants, désignés par les collectivités adhérentes. Les comptes rendus des comités et bureaux syndicaux sont téléchargeables sur le site internet du SMOA à l'adresse suivante : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>



>> **Figure 1 :** Composition du comité et bureau syndical

◆ Ses comités techniques

Comité Rivières

Président : M. Bruno LEDRAPPIER

- Aronde : 3 représentants
- Somme d'Or & Payelle : 2 représentants
- Conque & Grand Fossé : 3 représentants
- Planchettes & Berne : 4 représentants
- Rhony & Frette : 2 représentants
- Macquart : 1 représentant
- Petits affluents Oise : 3 représentants
- Fédération de Pêche : 1 représentant



Rivières - Milieux

Comité Marais de Sacy

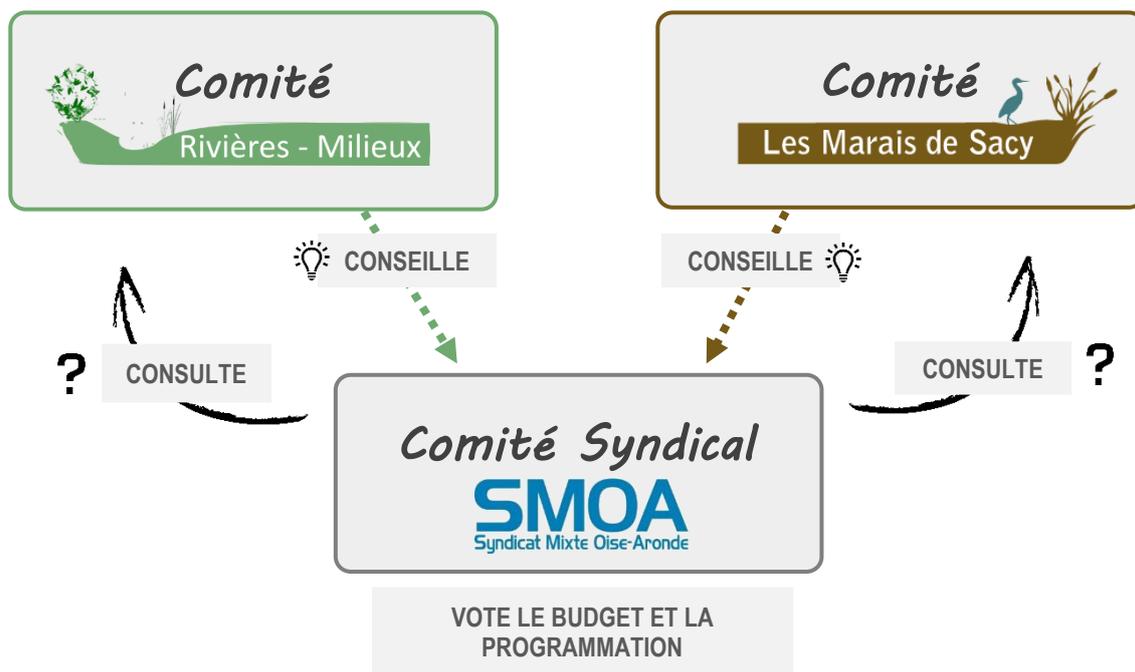
Président : M. Raoul CUGNIERE

- Communes : 7 représentants
- Conseil Départemental : 3 représentants
- Station Ornithologique : 1 représentant
- Propriétaires privés : 2 représentants
- CEN Picardie : 1 représentant
- Fédération de Chasse : 1 représentant
- Experts : 3 représentants



Les Marais de Sacy

◆ Sa gouvernance locale et participative



◆ Son équipe

L'équipe du SMOA accompagne les collectivités pour la réalisation d'actions qui permettent d'atteindre les objectifs du SAGE. Elle est composée de 6 agents à temps plein.

DIRECTION

Sébastien DESCHAMPS
Directeur - animateur

PÔLE ADMINISTRATIF

Marie-Charlotte LARIVIERE
Responsable administrative et financière

Nadège GAMAIN
Assistante administrative et comptable

PÔLE SAGE

Camille HERNANDEZ
Chargée de mission SAGE

PÔLE MILIEUX

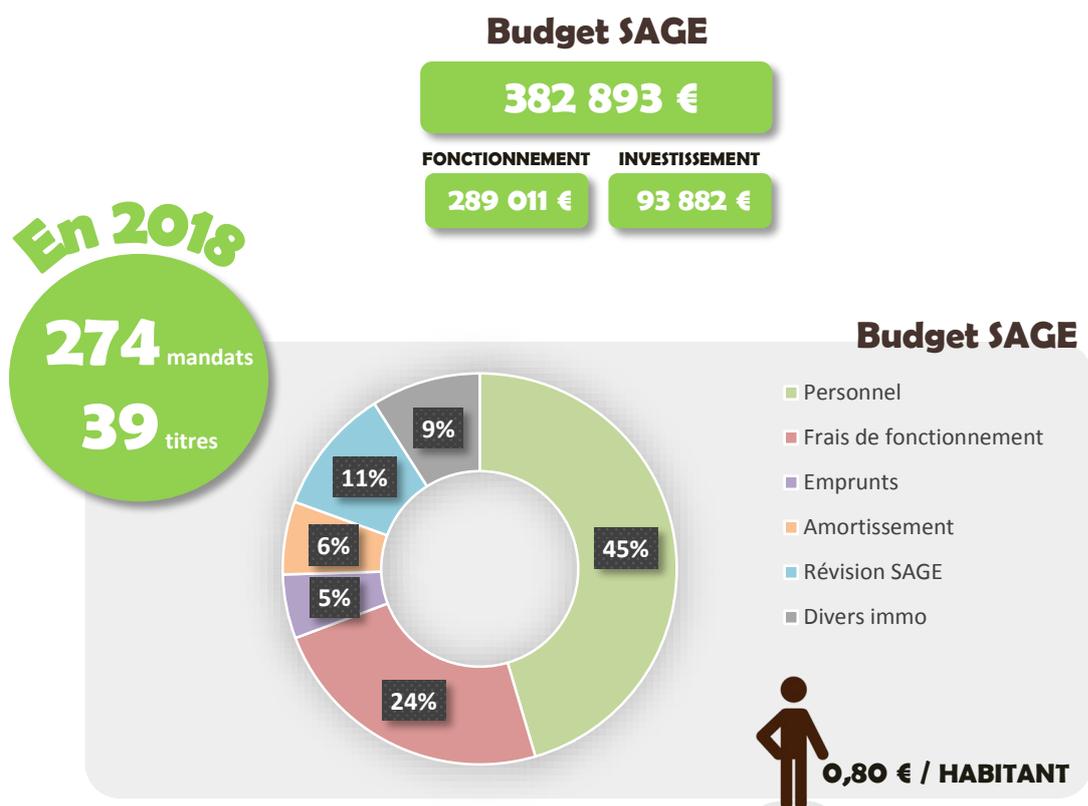
Christophe GALET
Chargé de mission Zones Humides - Marais de Sacy

Jean-Christophe BULLOT
Technicien de rivière

◆ Sa gestion administrative et financière

Le SMOA est autonome d'un point de vue administratif et technique. À cet effet, la comptabilité, la gestion des paies, les ressources humaines et les marchés publics sont assurés en interne. L'ensemble des documents administratifs et financiers sont téléchargeables sur le site internet du SMOA à l'adresse suivante : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Par délibération en date du 21 février 2018, le Comité Syndical a adopté le budget principal « SAGE »



Répartition des cotisations 2018 : compétence SAGE

Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)	45 365 €
Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH)	24 423 €
Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE)	19 020 €
Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP)	17 067 €
Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS)	7 615 €
Pierrefonds	2 552 €
Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée Dorée (CCLVD)	1 570 €
Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	1 015 €
Morierval	970 €
Orrouy	399 €

Par délibération en date du 28 juin 2018, le Comité Syndical a créé le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques. Le budget GEMA est détaillé ci-dessous pour une période de 7 mois (juin à déc.). Le Budget Annexe Marais de Sacy a été voté le 13 déc. 2018. En conséquence, le graphique ci-dessous représente uniquement l'exercice du mois de décembre 2018.

Budget GEMA

1 425 731 €

FONCTIONNEMENT 1 386 286 € **INVESTISSEMENT** 39 445 €

Budget MARAIS DE SACY

10 229 €

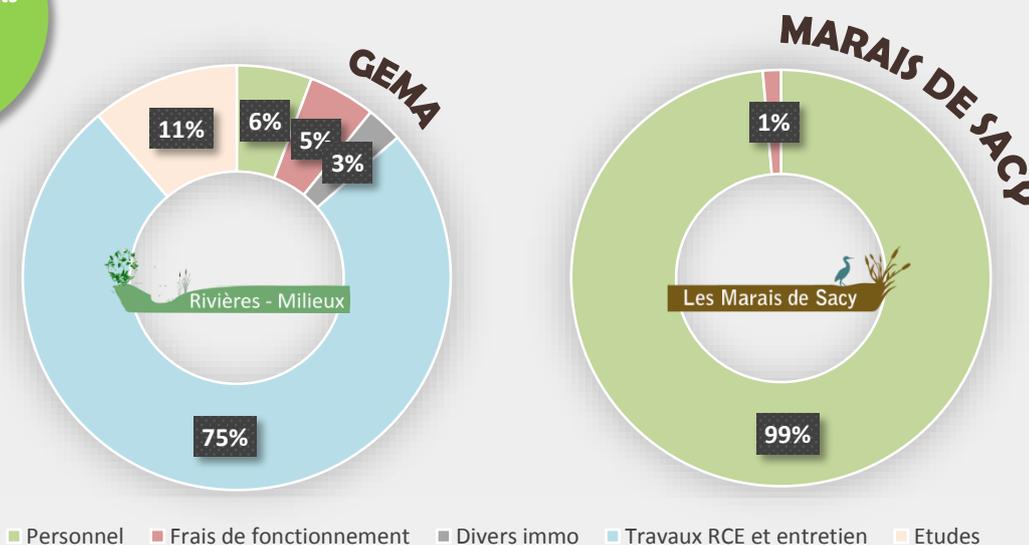
FONCTIONNEMENT 10 229 € **INVESTISSEMENT** 0 €

En 2018

96 mandats

25 titres

Budgets ANNEXES



1,46 € / HABITANT

Répartition des cotisations 2018 : compétence GEMA

Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)	105 936 €
Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH)	50 204 €
Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE)	25 507 €
Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP)	15 892 €
Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS)	7 953 €
Communauté de Communes Lisières de l'Oise (CCLO)	3 000 €
Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée Dorée (CCLVD)	2 689 €
Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	1 702 €
Communauté de Communes Pays de Valois (CCPV)	848 €

Les temps forts de l'année 2018

Janvier

Réception des travaux d'entretien
(Aronde, Conque et affluents)

Février

21 février : COMITE SYNDICAL
Proposition de modification des statuts et
adhésion de nouveaux membres

Avril

Réunion groupe de travail
« Marais de Sacy » avec le Conseil
Départemental de l'Oise

Mai

Travaux de restauration de la continuité
écologique du moulin à Tan à Clairoix



Diagnostic et travaux d'urgence
« coulées de boue » à Rieux

Mars

22 mars : inauguration
du parcours pédagogique
de la CC de la Vallée
Dorée à Labruyère

Juin

09 juin :
Inauguration
des locaux
du SMOA



28 juin : COMITE SYNDICAL

Installation du nouveau comité syndical,
élection, fusion syndicats de rivières

28 juin : COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Approbation des documents du SAGE avant
consultation des instances publiques



Diagnostic « coulées de boue » à
Angivillers, Bazicourt, Jaux, Francport

18 juin : Restitution du
Projet Pédag'EAU'gique
2017-2018



Juillet - Août

Travaux de restauration
du ru de Saultemont à
Pont-Sainte-Maxence

Travaux de restauration
du ru du Grand Fossé à
Rivecourt



Septembre

12, 13 et 14 septembre : Organisation
des Ateliers « EAU & CLIMAT »

21 septembre : inauguration des aménagements de la
zone humide de Gournay-sur-Aronde

Octobre

19 octobre : Carrefour des idées au groupe scolaire Sévigné



Travaux de restauration de la
continuité écologique du moulin
de l'Ortille (Compiègne) et du
Vivier-Frère-Robert (Vieux-Moulin)

13 décembre : COMMISSION LOCALE DE L'EAU
Approbation des documents du SAGE avant
consultation du public par voie électronique

13 décembre : COMITE SYNDICAL
Fusion Syndicat Mixte des Marais de Sacy

Décembre

29 nov. : journée ADOPTA — lycée PARACLET
« sensibilisation techniques alternatives »



Novembre



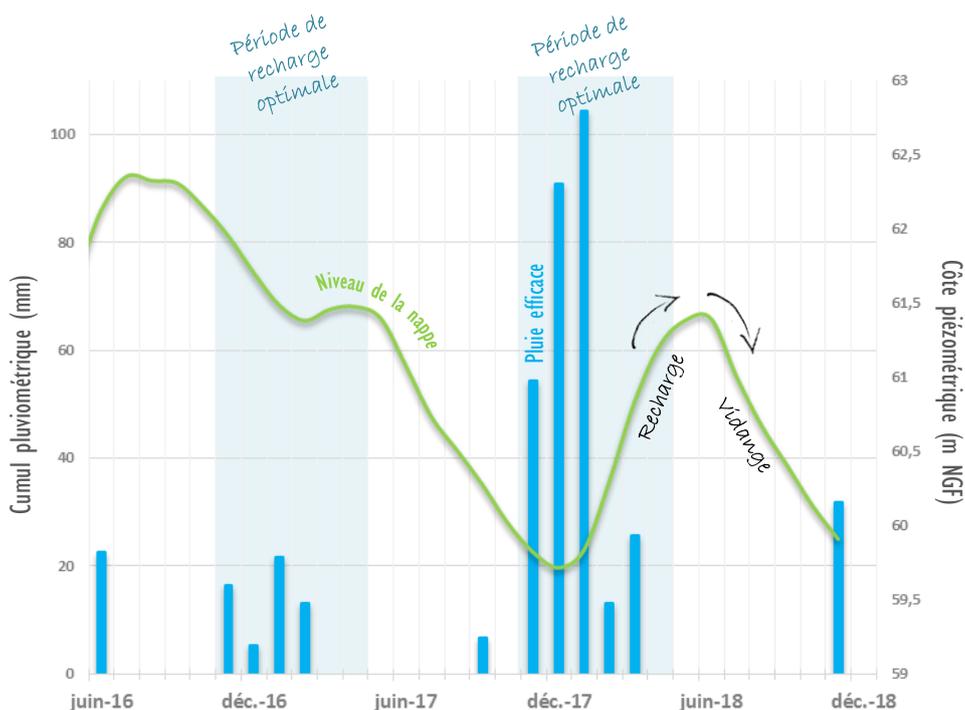
Objectif QUANTITÉ-ÉTIAGE

« Maîtriser les étiages »



Fiche 1 : Suivi quantitatif 2017 - 2018

La période optimale de recharge de la nappe s'étend théoriquement de novembre à avril. Lorsque les hivers sont secs, le niveau de la nappe continue à se vidanger tandis qu'un hiver pluvieux permet à la nappe de constituer ses réserves. Quant aux étés pluvieux, ils bénéficient surtout à la végétation en place et participent aux ruissellements.



* La pluie efficace (PE) correspond à la différence entre les précipitations (P) totales et l'évapotranspiration (ETP). Elle est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'infiltration dans le sol et le ruissellement.

En quelques mots...

Les observations des niveaux d'eau de la nappe de la craie, et des débits des rivières ont mis en évidence des **étiages sévères** en 1996 et en 2005 – 2006. Le territoire est alors soumis aux restrictions de façon brutale (pas d'anticipation) et non nuancée.

La « nappe de la Craie dans le bassin versant de l'Aronde » a été classée en **Zone de Répartition des Eaux** en 2009.

Les niveaux de nappe observés montrent un fonctionnement reposant sur des **cycles annuels** (recharge nov – avril / vidange avril – oct) et **pluriannuels de 7 ans environ**.

Les **débits de l'Aronde** mesurés à Clairoix et les **chroniques piézométriques** enregistrées aux piézomètres d'Estrées Saint Denis suivent les mêmes tendances.

Ainsi lorsque la nappe est haute, les débits de vidange de la nappe de la craie vers l'Aronde sont élevés, le débit de base de l'Aronde est alors fort. Pour une nappe basse, les débits de base de l'Aronde sont également faibles. La nappe retrouve alors un équilibre en fournissant moins d'eau à la rivière.

Pour aller plus loin...

Retrouvez l'intégralité du suivi quantitatif de la ressource sur le site internet du SMOA :

<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Informations clés :

Depuis **juillet 2016**, la nappe de la craie mesurée à Estrées-Saint-Denis présente une **tendance à la vidange**. Les pluies d'automne 2016 qui avaient commencé à engendrer un **1^{er} épisode de recharge** n'ont pas perduré et la situation ne s'est pas améliorée au cours de l'hiver 2016 - 2017. Au cours du **printemps 2017**, les pluies ont été bénéfiques pour la végétation mais inefficaces pour assurer une recharge de la nappe.

Les **pluies excédentaires de fin d'année 2017 et début 2018** ont contribué à la recharge de la nappe. Le mois de juin 2018 traduit la bascule entre la période de hautes eaux et basses eaux. Les **mois de septembre et octobre 2018** ont été déficitaires en pluie. D'après les dernières données observées (janv.2019), la recharge hivernale de la nappe n'a pas encore débuté.

CONTACT : SMOA – accueil@smoa.fr – 03 44 09 65 00

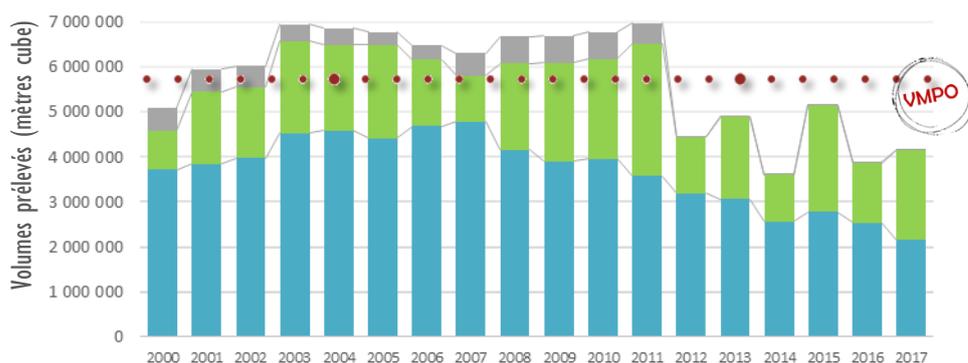
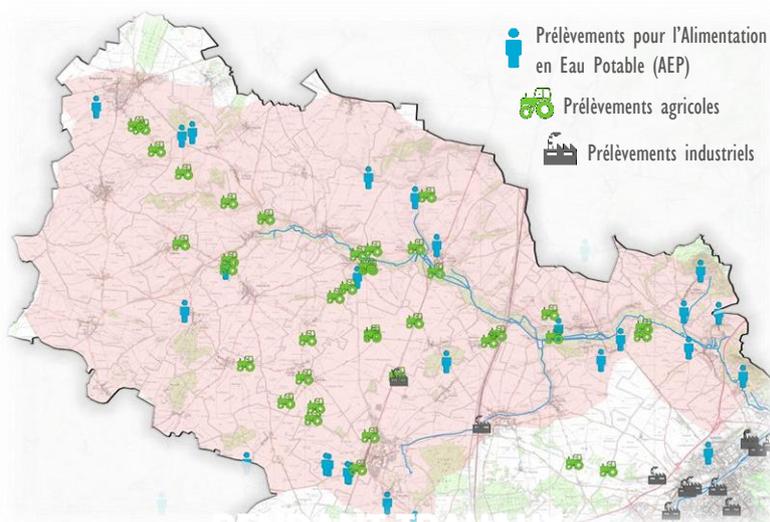
Objectif QUANTITÉ-ÉQUI

« Garantir un équilibre quantitatif entre les usages et la ressource en eau »



Fiche 2 : Suivi des volumes d'eau prélevés au sein de la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) du bassin de l'Aronde

Répartition des prélèvements par usage en 2017



En quelques mots...

La réforme « des volumes prélevables » vise à mettre en place une gestion durable des prélèvements.

Le classement en **Zone de Répartition des Eaux (ZRE)** permet d'identifier les bassins en déséquilibre quantitatif à traiter en priorité. Depuis le 04 novembre 2009, le bassin de l'Aronde a été classé en ZRE. L'arrêté préfectoral de délimitation de la ZRE a été modifié le 25 mai 2018.

Ce classement induit des obligations en matière de détermination du **Volume Maximum Prélevable Objectif (VMPO)**. À ce titre, le SMOA a conduit une étude permettant de définir le VMPO.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre de la **révision du SAGE**, les acteurs du territoire ont réaffirmé leur volonté de **concilier les usages et la préservation de la ressource**. Parmi les actions destinées aux usagers, il est notamment proposé une **sensibilisation** aux notions de bon état quantitatif, **l'application du VMPO et le développement de solutions alternatives**.

Retrouvez toutes les actions du SAGE sur le site internet : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>



Informations clés :

Le bassin de l'Aronde forme un **sous-bassin hydrogéologique** bien défini dans le massif crayeux Picard. **Son alimentation** est assurée par infiltration dans l'impluvium. Les deux usagers majoritaires de ce bassin sont **l'AEP** (avec plus de la majorité de volume prélevé pour alimenter l'Agglomération de la Région de Compiègne) et **l'activité agricole**. 70% des exploitations qui irriguent sur ce bassin cultivent à la fois des pommes de terre et des légumes de plein champ.

Le modèle de la nappe de la Craie a été exploité afin de définir le **VMPO** (fixé à 5 700 000 m³ à l'échéance 2021). Ce volume permet de garantir le bon fonctionnement de l'Aronde c'est-à-dire le respect du Débit Objectif Étiage (DOE : 0,50m³/s) huit années sur dix en moyenne. **Le VMPO est un outil de partage de la ressource en eau**. Il permet, de manière statistique, d'assurer une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau.

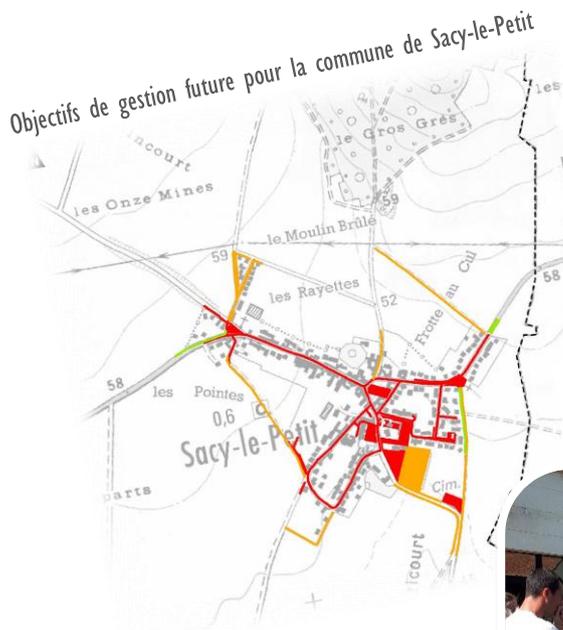
CONTACT : SMOA – accueil@smoa.fr – 03 44 09 65 00

Objectif QUALITÉ

« L'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines »



Fiche 3 : Plan de gestion zéro phyto à l'échelle des communes de Saint-Martin-Longueau, Bazicourt et Sacy-le-Petit



3 plans de gestion 0 phyto

Démonstration de matériels alternatifs



En quelques mots...

Dans un contexte de protection de la ressource et pour répondre aux obligations réglementaires, les communes de **Saint-Martin-Longueau, Bazicourt et Sacy-le-Petit** se sont engagées de manière significative dans la **réduction de l'usage des produits phytosanitaires** lié à l'entretien des espaces publics.

Signataires de la Charte d'entretien des espaces publics de Picardie, ces trois communes ont souhaité se doter d'un **plan de gestion « zéro phyto »**.

Cet outil opérationnel vise à faire évoluer les pratiques en réalisant un **diagnostic des pratiques** et des surfaces entretenues et en précisant les **objectifs d'entretien** actuels et à venir. Sur la base de ces conclusions, un **programme d'actions** permet de définir des techniques d'entretien adaptées à chaque type d'espace.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre de la **révision du SAGE**, les acteurs du territoire ont réaffirmé leur volonté de **réduire l'utilisation des produits phytosanitaires à usage non agricole** (QUALITE-URB 18).

Retrouvez toutes les actions du SAGE sur le site internet : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Informations clés :

Après avoir défini les objectifs de gestion future en concertation avec les élus et les agents communaux, le bureau d'étude a proposé un **plan d'action opérationnel** pour les espaces de voirie, les bâtiments publics, le cimetière, les terrains sportifs, et les espaces verts.

Les espaces verts ont été répartis en quatre catégories : gestion intensive, semi-intensive, extensive et naturelle. En fonction de cette classification, et des caractéristiques de chaque espace vert, des préconisations de gestion différenciée ont été faites afin de **développer la biodiversité**. Sur certains espaces verts, plusieurs scénarios d'aménagement sont proposés afin de croiser la vision communale et les propositions du bureau d'études.

En termes de matériels alternatifs, les communes ont souhaité se doter d'un **désherbeur thermique à chaleur pulsée**.

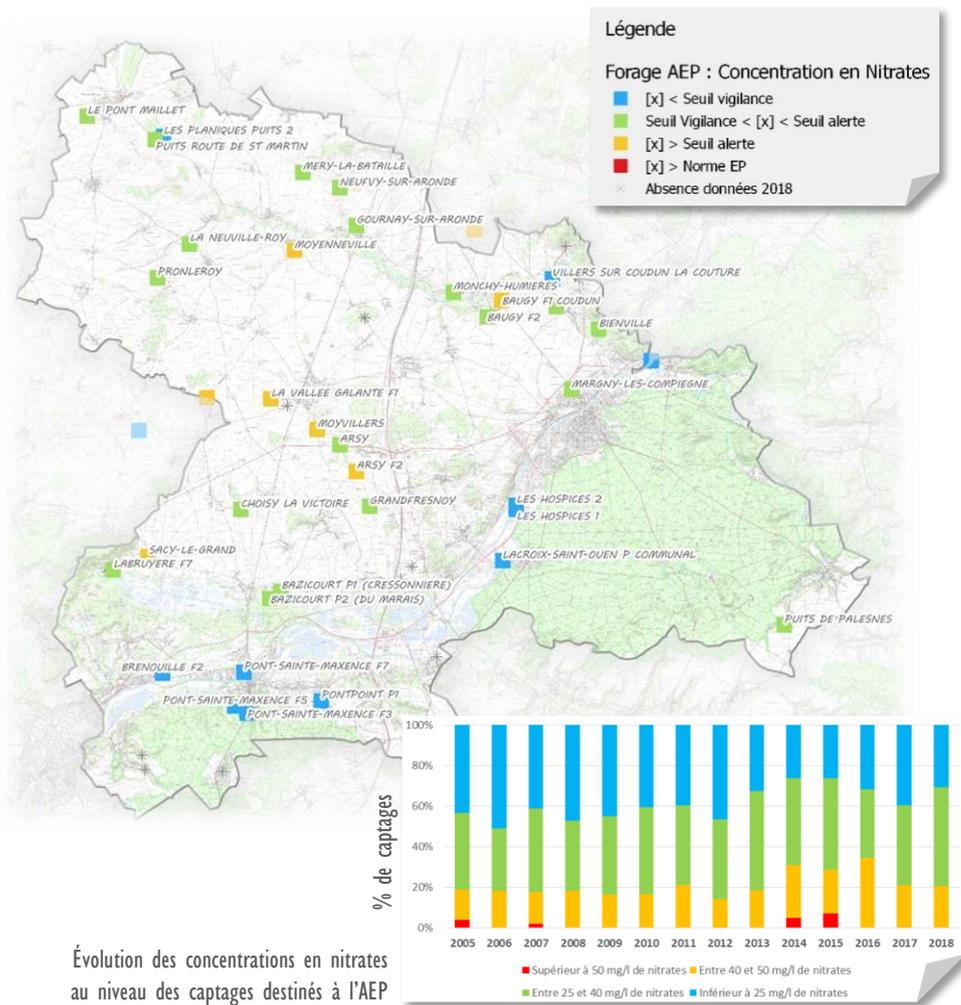
CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif QUALITÉ

« L'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines »



Fiche 4 : Bilan de la qualité 2018 des eaux souterraines



En quelques mots...

Le bassin Oise-Arde comporte **63 captages dédiés à l'adduction en eau potable (AEP)**. Le nouveau périmètre du SAGE inclut les deux forages implantés sur la commune de Verneuil-en-Halatte (« Puits » et « Source »).

Le territoire Oise-Arde est **vulnérable aux pollutions azotées**. La nappe de la Craie est particulièrement concernée, principalement sur la partie nord du bassin versant.

Par conséquent, dans une perspective de reconquête de la qualité de la ressource en eau, il est essentiel de **pérenniser la mise en œuvre d'actions préventives** vis-à-vis des pollutions par les nitrates et les produits phytosanitaires.

Le SMOA soutient et incite à la mise en place d'actions en faveur de la protection de la ressource en eau, notamment sur les captages AEP.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre de la **révision du SAGE**, les acteurs du territoire ont réaffirmé leur volonté de **renforcer la dynamique de réduction des pollutions azotées**.

Retrouvez toutes les actions du SAGE sur le site internet : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>



Informations clés :

En 2018, **21% des captages affichent des concentrations en nitrates supérieures au seuil d'action renforcée**, c'est-à-dire entre 40 mg/l et 50mg/l. Au-delà, la production d'eau potable dépasse la norme de potabilité (50 mg/l).

Pour information, le nitrate en lui-même n'est pas toxique. En revanche, **la transformation des nitrates en nitrites peut avoir un impact négatif** sur la santé. Leur présence dans le sang peut provoquer la formation d'une forme d'hémoglobine incapable de transporter l'oxygène.

Afin de préserver la ressource en eau, **différents outils sont mis en place**, notamment la DUP (périmètres de protection), les programmes d'actions (AAC), les mesures agro-environnementales (MAE), les contrats « azote » conclus avec les agriculteurs, la charte d'entretien des espaces publics (gestion alternative des espaces verts), ...

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

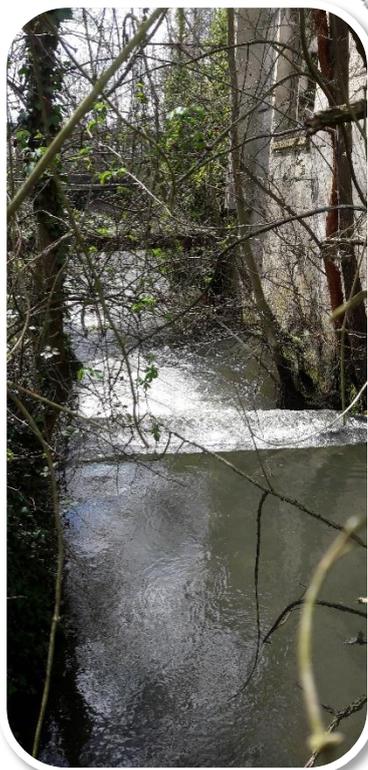
Objectif MILIEUX-RIV

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des cours d'eau »



Fiche 5 : Travaux de continuité écologique de l'Aronde au niveau du moulin à Tan à Clairoix

Avant travaux



800 m
Ré-ouvert à la libre
circulation

Pendant travaux



Après travaux



En quelques mots...

En 2011, le SIAVA a lancé une étude visant à étudier les dysfonctionnements hydro morphologiques (fond, forme, profil, obstacles, ...) à l'échelle de la vallée de l'Aronde.

L'étude réalisée par SOGETI Ingénierie a conduit à la programmation d'action de restauration en lien avec le SAGE et l'**arrêté Liste 2** (art. L.214-17) qui implique que tout ouvrage devra être géré, entretenu et assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs.

Dans ce cadre, le SMOA a engagé la **restauration de la continuité écologique** du moulin à Tan à Clairoix.

Les études et travaux se sont déroulés sur la base d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire avec DMS (propriétaire).

Cette opération constitue la **2^{ème} action de restauration de la continuité écologique (RCE) de l'Aronde.**

Pour aller plus loin...

En parallèle, le SMOA a réalisé des travaux similaires sur le **ru de Berne** (moulins du Vivier-Frère-Robert, Ortille).

En 2019, le SMOA réalisera les travaux du **moulin de Froisselle et du ru des Planchettes aval.**



Informations clés :

Le moulin à Tan n'ayant plus d'usage et présentant le **1^{er} obstacle à la continuité piscicole et sédimentaire** dès la confluence avec l'Oise, le propriétaire a souhaité confier les travaux au SIAVA puis au SMOA. Ainsi, les travaux reposent sur l'arrêté d'abrogation du droit d'eau.

Dans un 1^{er} temps, l'Aronde a été détournée temporairement au niveau de l'ancien canal usinier. Afin de compenser le **dénivelé de 0,90m** entre l'amont (Aronde) et l'aval (Oise) et de réduire les vitesses, il a été nécessaire d'aser le seuil et installer une **rampe en enrochements** compatible avec le transport des sédiments et la circulation piscicole. La deuxième étape a concerné la pose d'une passerelle et l'aménagement des berges et des accès.

Le montant total des travaux réalisés par l'entreprise MASCITTI NINO s'élève à 74 880 € TTC financé à 100% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif MILIEUX- AQUA

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques »



Fiche 6 : Travaux d'aménagement pédagogique de la zone humide de Gournay-sur-Aronde



En quelques mots...

Suite à l'**acquisition foncière** de l'ancienne astaciculture en 2009, la commune de Gournay-sur-Aronde a engagé une étude écologique en 2013.

À cet effet, la commune a réalisé des **travaux d'entretien en 2014** (fauche, débroussaillage, abattage) puis des **travaux de restauration en 2015** (étrépage et restauration de mares) et enfin des **travaux d'aménagements durant l'hiver 2016** (cheminement, ponton, passerelle, restauration de fosses à cressons).

Ces actions reposent sur le plan de gestion écologique (étude, 2013). Les **différentes opérations (acquisition, étude, travaux)** ont été **subventionnées par l'AESN à hauteur de 80%**.

Cette action repose sur le principe de l'éducation à l'environnement et participe à l'atteinte des objectifs du SAGE.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre du 11^{ème} programme de l'AESN, le taux d'aide pour l'acquisition de zones humides est de 80%, les études 80% et les travaux 80%.

Cependant les travaux liés à l'ouverture au public d'un site restauré sont aidés à hauteur de 50%.

Informations clés :

Compte tenu du caractère humide de la zone, les travaux ont consisté à créer un **itinéraire permettant un libre accès** à l'aide de différents supports de type sentier enherbé, lit de copeaux de bois, passerelles et platelage sur pilotis afin de limiter l'impact sur le milieu naturel.

Désormais, le site dispose de **panneaux pédagogiques** réalisés en partenariat avec l'**école de Gournay-sur-Aronde** et la Communauté de Communes du Pays des Sources. En complément, un fléchage directionnel améliore la visibilité du site depuis la RD 1017 et la RD37.

L'alimentation en eau par les nombreux **puits artésiens** est mise en valeur par un ponton d'observation et un pupitre dédié à l'artésianisme local.

Le montant total des travaux s'élève à 52 920 € HT financé à 80% par l'AESN.

CONTACT : Gournay-sur-Aronde communegournaysuraronde@gmail.com 03 44 42 22 67

Objectif RISQUE-RUISS

« Limiter l'érosion des sols et le ruissellement en milieu rural et urbain »



Fiche 7 : Travaux de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle du bassin versant d'Angivillers



En quelques mots...

La commune d'Angivillers subit des **phénomènes de ruissellement et d'érosion** qui provoquent des inondations localisées et engendrent des dégâts souvent importants par accumulation de matériaux au niveau des habitations, des voiries et dans les talwegs.

Ces coulées de boue récurrentes posent un problème de sécurité des personnes et des biens, augmentent les coûts d'entretien des ouvrages et diminuent leur efficacité. De plus, le **patrimoine agricole** est entamé par cette perte irréversible de sol.

Afin de remédier à ces problématiques locales, la municipalité a lancé une **étude hydraulique à l'échelle du bassin versant** en octobre 2012.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre du 11^{ème} programme de l'AESN, le taux d'aide pour **l'acquisition foncière est 80%, les études 80% et les travaux d'hydraulique douce 80%**.

En 2018, le SMOA a accompagné Jaux, Angicourt, Pierrefonds, ARC, Francport, ...
En 2019, le SMOA accompagnera les travaux de Monchy-Humières, Pontpoint, ...



Informations clés :

En décembre 2015, la commune a sollicité le SMOA afin de mettre en œuvre les préconisations de l'étude reposant sur un diagnostic des **dysfonctionnements hydrauliques** associé à une **approche agronomique** à l'échelle d'un bassin versant d'environ 150 ha.

Le programme de lutte contre les ruissellements comporte **9 actions d'hydraulique douce** (noue, merlon planté, fossé à redents, fascine) autorisé et déclaré d'intérêt général. Ces petits aménagements agissent au plus près des zones productrices de ruissellements. Il s'agit d'éviter les départs de terre dès l'origine et d'en provoquer la **sédimentation** en amont.

Le montant total des travaux s'élève à 78 828 € HT financé en partie par ENGIE Green (parc éolien Chemin du Bois Hubert, 2015).

CONTACT : Angivillers communeangivillers@wanadoo.fr 03 44 51 17 42

Objectif COMMUNICATION

« Informer, sensibiliser la population et les usagers aux enjeux environnementaux »



Fiche 8 : Le Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2017-2018



En quelques mots...

Dans la continuité des actions de communication engagées depuis 2012, le SMOA a mis en place, un « **Projet Pédag'EAUgique** » pour les classes de CM1 – CM2.

L'objectif consiste à sensibiliser les plus jeunes aux enjeux locaux liés à l'eau sur le bassin versant Oise-Aronde.

Validé par l'**éducation nationale**, ce projet est le résultat d'une réflexion commune entre le SMOA et le **CPIE des Pays de l'Oise**.

L'accompagnement pédagogique aux enseignants est décliné en **5 séances**.

Les élèves se consacrent à un thème d'étude lié aux enjeux locaux.

Des **ateliers « découvertes »** et une **visite sur site** sont ensuite proposés. Enfin, les élèves valorisent le travail réalisé lors d'**½ journée de restitution** prévue en fin d'année scolaire.

Pour aller plus loin...

Le **livret pédagogique 2017-2018** est téléchargeable sur le site internet du SMOA : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Une **nouvelle édition** est lancée pour l'année 2018-2019. 6 nouvelles classes ont été retenues : **Compiègne, Bienville, Bazicourt, Chevrières, Vieux-Moulin, Margny-lès-Compiègne**.



Informations clés :

Cinq classes ont participé à ce 2nd projet sur la période 2017-2018. Le bilan du projet a été présenté par les 115 élèves concernés, le lundi 18 juin à l'espace DAGOBERT à Verberie, en présence des élus locaux.

Les élèves de **Roberval** et **Morienvil** sont partis à la découverte des usages de la ressource en eau au cours du temps. À **Coudun** et **Verberie**, les élèves se sont engagés à préserver la richesse des milieux aquatiques. Enfin, les élèves de **Compiègne** ont participé à un atelier consacré à l'utilisation des pesticides et de leurs impacts. Dans un second temps, les élèves de Coudun, Verberie, Roberval et Morienvil ont pu profiter de visites sur site en lien avec le thème choisi par les enseignants (visites des marais de Sacy, de la station d'épuration de Brenouille Pont-Sainte-Maxence...). Les élèves de Compiègne ont participé à un atelier pratique consacré à l'élaboration d'un potager.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif COMMUNICATION

« Informer, sensibiliser la population et les usagers aux enjeux environnementaux »



Fiche 10 : Les ateliers « EAU & CLIMAT »



32
participants

1
visite sur site



13
intervenants

En quelques mots...

Après avoir répondu à l'appel à initiative "Éducation Changement Climatique" de l'AESN, le SMOA a organisé **3 journées destinées aux élus et agriculteurs du territoire.**

La **gestion quantitative de la ressource** est considérée comme la thématique la plus sensible et conflictuelle du bassin. Elle est aussi directement liée aux aléas climatiques.

En conséquence, le projet porté par le SMOA avait pour objectifs de susciter **une prise de conscience des différents usagers** au niveau de la problématique du territoire, par le biais d'une meilleure connaissance des phénomènes, des mécanismes et des solutions possibles.

Les ateliers « Eau et Climat » se sont tenus les 12, 13 et 14 septembre 2018 dans les locaux du SMOA.

Pour aller plus loin...

Le **livret technique** ainsi que le **film de restitution des ateliers** sont téléchargeables sur le site internet du SMOA :

<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Au regard du bilan positif, l'équipe du SMOA proposera de nouvelles journées techniques aux acteurs du territoire.



Informations clés :

L'objectif de ce premier atelier était d'appréhender le contexte climatologique des Hauts-de-France, les démarches menées dans la région, et le fonctionnement hydrogéologique de la nappe de la Craie. **Une visite de terrain** au niveau du champ captant de Labruyère, situé au sein du bassin des marais de Sacy, a ensuite été proposée. Les participants ont également profité du retour d'expérience du **secteur de la nappe de Beauce** et de son principe de gestion volumétrique.

Pour clôturer ces ateliers « Eau et Climat », l'équipe du SMOA a animé une table ronde d'acteurs avec comme intitulé : « **À chaque territoire, sa solution** ». Sur la base de différents retours d'expérience, les participants ont recherché des solutions afin d'optimiser l'usage de la ressource en eau sur notre territoire.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif COMMUNICATION

« Informer, sensibiliser la population et les usagers aux enjeux environnementaux »



Fiche 11 : Le sentier des techniques alternatives du SMOA

Exemple d'un pupitre pédagogique
Gestion des eaux pluviales urbaines



En quelques mots...

Face à la problématique des ruissellements (urbain et agricole) et à l'absence de site pilote, le SMOA a souhaité développer un showroom en lien avec la **gestion alternative des eaux pluviales, aux techniques de maîtrise des coulées de boue et aux pratiques zéro phyto.**

Pour rappel, depuis le 12 décembre 2017, le SMOA dispose d'un bâtiment conçu sur la base des recommandations de l'ADOPTA. Ainsi, les locaux intègrent la gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Dans ce contexte, le showroom se caractérise par un **sentier de découverte**. Ce projet porté par le SMOA a pour objectif de susciter une **prise de conscience** des acteurs du bassin par le biais d'une meilleure connaissance des phénomènes et des solutions adaptées au contexte local.



Exemple d'un pupitre pédagogique
Hydraulique douce en milieu rural

Pour aller plus loin...

L'ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion de Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales) participe à la promotion des techniques qui limitent ou compensent l'imperméabilisation des sols urbanisés.

www.adopta.fr - 03 27 94 12 41



Informations clés :

Compte-tenu de la diversité des opérations accompagnées par le SMOA, cet outil regroupe un échantillon des techniques proposées par les bureaux d'études. Au niveau de la partie « **hydraulique douce en milieu rural** », on note la présence d'un fossé à redents, d'un merlon planté, de fascines, d'une noue enherbée et d'une mare tampon. En ce qui concerne le volet « **eaux pluviales urbaines** », on observe un dispositif de stockage des eaux de toitures, deux tranchées drainantes et un parking à revêtement poreux.

Les aménagements disposent de pupitres pédagogiques et constituent un **support d'échange** pour les élus, les agriculteurs, les services techniques, les entreprises de travaux et les scolaires.

Le montant total des travaux s'élève à 18 756 € TTC financé à 80% par l'AESN.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00



Descriptif détaillé

Depuis le 13 décembre 2018, l'équipe du SMOA est composée de six personnes à temps plein. La suite du rapport présente, sous forme de tableaux, le descriptif détaillé des actions suivies par l'équipe. Compte tenu des activités du Syndicat Mixte des Marais de Sacy entre le 01^{er} janvier 2018 et le 12 décembre 2018, le bilan technique de M. Christophe GALET est détaillé dans le rapport annuel dédié au Marais de Sacy. L'édition 2019 regroupera les activités des 6 agents du SMOA.

- ◆ **Intitulé du poste :** Directeur / animateur
- ◆ **Statut du poste :** Ingénieur contractuel
- ◆ **Date de l'embauche :** 17 octobre 2011
- ◆ **Contrat :** CDI
- ◆ **Financement du poste :** 50% AESN / 50% Collectivités

Sébastien DESCHAMPS

- ◆ **Intitulé du poste :** Chargée de mission SAGE
- ◆ **Statut du poste :** Ingénieur contractuelle
- ◆ **Date de l'embauche :** 01^{er} avril 2015
- ◆ **Contrat :** CDD de 3 ans renouvelable
- ◆ **Financement du poste :** 50% AESN / 50% Collectivités

Camille HERNANDEZ

- ◆ **Intitulé du poste :** Chargé de mission Zone Humide - Marais de Sacy
- ◆ **Statut du poste :** Ingénieur contractuel
- ◆ **Date de l'embauche :** 19 décembre 2018
- ◆ **Contrat :** CDD de 3 ans renouvelable
- ◆ **Financement du poste :** 80% AESN de 75% (ZH) / 100% État – Europe de 25% (Natura 2000)

Christophe GALET

- ◆ **Intitulé du poste :** Technicien de rivières
- ◆ **Statut du poste :** Technicien
- ◆ **Date de l'embauche :** 01^{er} octobre 2018
- ◆ **Contrat :** CDD de 1 an renouvelable
- ◆ **Financement du poste :** 80% AESN

Jean-Christophe BULLOT

- ◆ **Intitulé du poste :** Responsable administrative et financière
- ◆ **Statut :** Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- ◆ **Date de l'embauche :** 01^{er} novembre 2010

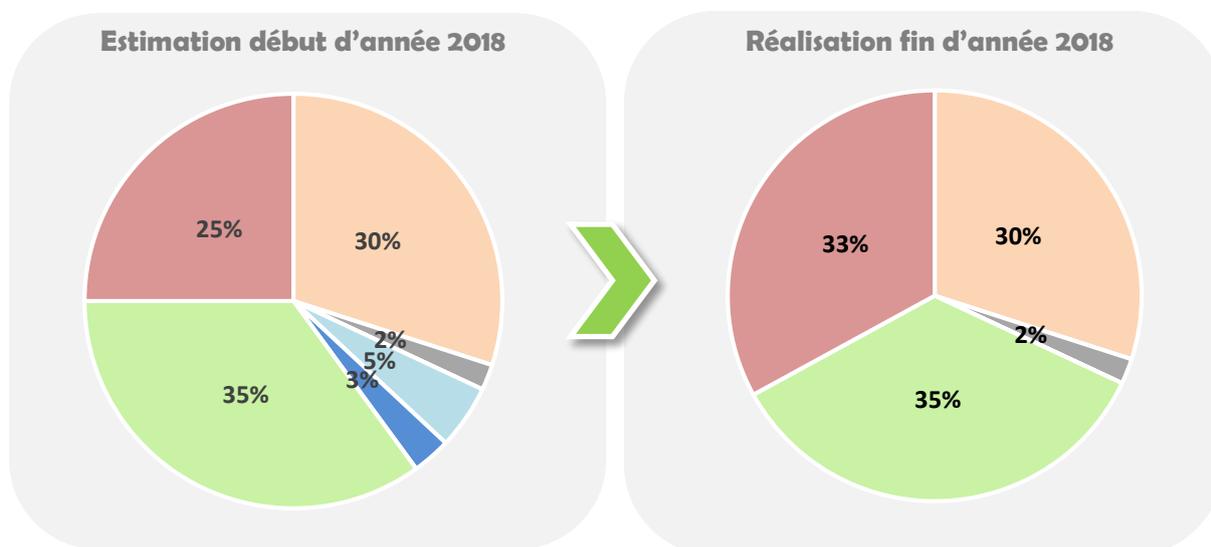
Marie-Charlotte LARIVIERE

- ◆ **Intitulé du poste :** Assistante administrative et comptable
- ◆ **Statut :** Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- ◆ **Date de l'embauche :** 04 juillet 2017

Nadège GAMAIN

◆ Sébastien DESCHAMPS

Le temps de travail de l'agent se partage entre des missions transversales et des actions plus spécifiques liées à la maîtrise d'ouvrage GEMA et l'assistance technique auprès des différents maîtres d'ouvrage du bassin Oise-Aronde.



■ MISSIONS TRANSVERSALES ■ COMMUNICATION ■ QUANTITE ■ QUALITE ■ MILIEUX ■ RISQUE

Les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous (non exhaustif) :

REUNIONS / JOURNEES D'INFORMATION	
Lundi 22 janvier 2018	Comité d'Orientation de l'OUGC du bassin de l'Aronde (Chambre d'Agriculture 60 - Beauvais)
Mardi 13 février 2018	Intervention Club Planif « préservation des éléments naturels du paysage » (DDT60 - Beauvais)
Jeudi 26 avril 2018	Groupe de travail LIFE « tourbières » (SMMS - Ladrancourt)
Jeudi 17 mai 2018	Intervention Club Planif « gestion alternative des EP » (DDT60 - Beauvais)
Mardi 22 mai 2018	Groupe de travail LIFE « tourbières » (CENP - Amiens)
Vendredi 29 juin 2018	Comité de gestion de la ressource en eau (DDT – Beauvais)
Mardi 09 septembre 2018	Réunion « partenariat et chantier nature » (LEGTA – Airion)
Vendredi 12 septembre 2018	Groupe de travail CSNE « eau et agriculture » (DDT – Compiègne)
Mercredi 24 octobre 2018	Commission hydrographique « Oise-Aronde » (EOA – Rivecourt)
Mercredi 07 novembre 2018	Intervention Classe d'eau & Climat Nonette (SISN – Clairoix)
Jeudi 22 novembre 2018	COMITER et Forum des acteurs de l'eau (AESN – Noyon)
Jeudi 29 novembre 2018	Intervention ½ journée technique ruissellement (LEGTA Paraclat – Clairoix)
Jeudi 29 novembre 2018	Intervention ½ journée technique ruissellement (ADOPTA – Clairoix)
Mardi 11 décembre 2018	Comité de Bassin (AESN – Nanterre)
FORMATION	
Mercredi 28 mars 2018	Techniques d'entretien des végétaux (Ets PUILLE – Conchy-les-Pots)

Dans le cadre du contrat d'animation Rivières 2017-2018, des indicateurs ont été définis. Ces indicateurs permettent de suivre et évaluer la mise en œuvre de l'animation, et de décrire l'état des actions réalisées et de l'animation effectuée. Ils sont collectés chaque année et analysés dans le rapport d'activité.

Indicateurs d'actions : du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

	Indicateur d'activité	Données année N	Indicateur de résultats	Données année N
Création / suivi / mise à jour du PPRE	Nb d'acteurs informés État d'avancement PPRE : en cours, révision, validé		PPR en cours :	Aronde, rus forestiers
			PPRE création :	Frette et gestion Marais de Sacy
Gestion des travaux de restauration du PPRE	Linéaire restauré	9,70 km	Linéaire restauré (ration sur le linéaire total 267 km)	3,6 %
Mise en œuvre des actions identifiées au PTAP	État d'avancement des différentes actions : à initier, en cours, réalisée	En cours	Nb d'actions terminées	Tech de rivières RCE moulins : Ortille, VFR, Tan,
Gestion des travaux d'entretien du PPRE	Linéaire entretenu	29,15 km	Linéaire entretenu (ration sur le linéaire total 267 km)	10,9 %
Gestion de la problématique liée aux ruissellements	Nb de dossiers suivis	12		12
Suivi des indicateurs de qualité des eaux			Nb d'analyses (IBG, IBD, IPR, inventaire frayère, ...)	2 pêches électriques
Réseau d'alerte de lutte contre les pollutions accidentelles et/ou diffuses et toutes entraves à la législation	Nb de pollutions et/ou d'atteintes au milieu observées (décrit dans un rapport)			Suivi pollution ru de Berne
Missions générales	Rapport d'activités, formations suivies, actions de communications	3	Nb d'acteurs sensibilisés	300

	Nb de jours	% par rapport au total jours ETPT
1. Élaboration / suivi / mise à jour du PPRE	45	20,4 %
1.1 suivi et mise à jour des actions du PPRE (Aronde, rus forestiers, Conque), Frette	5	
1.2 mobilisation des collectivités / agri / propriétaires concernés	15	
1.3 accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	25	
2. Gestion des travaux de restauration du PPRE	45	20,4 %
2.1 programmation de travaux de restauration	15	
2.2 rédiger les documents administratifs / financiers (DCE, DIG, subv) préalable aux travaux	5	
2.3 mise en œuvre des travaux et suivi de chantiers	25	
3. Mise en œuvre des actions du PTAP identifiées sur le territoire	50	22,7 %
4. Missions spécifiques	61	27,7 %
4.1 programme de travaux d'entretien	5	
4.2 rédiger les documents administratifs / financiers (DCE, DIG, subv) préalable aux travaux	10	
4.3 mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	15	
4.4 gestion de la problématique liée aux ruissellements	30	
4.5 suivi des indicateurs de qualité des eaux	0	
4.6 réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions accidentelles et/ou diffuses	1	
5. Missions communes aux animations milieux aquatiques	19	8,7 %
5.1 actions de sensibilisation des usages / habitats à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition)	5	
5.2 gestion courante au sein de la structure d'accueil (veille technique et juridique, secrétariat COPIL, rédaction rapport d'activités)	13	
5.3 jours de formations des agents	1	
Total jours ETPT	220	100 %

En complément, les missions d'assistance technique ainsi que les actions liées au SAGE et à la GEMA, sont détaillées dans le tableau suivant.

MISSIONS TRANSVERSALES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
SMOA	Comité Syndical, bureau SMOA, Réunions techniques	SMOA	Animation des réunions	Achevé
	Assistance technique et administrative	EPCI, communes, syndicats de rivière	Animation, concertation, rédaction DCE, suivi, AMO, MOE au niveau des thématiques : rivière, zone humide, mare, ruissellement, érosion agricole, eaux pluviales, ...	En cours
	Ressources humaines	SMOA	Recrutement technicien de rivière	Achevé
	Ressources humaines	SMOA	Réalisation des entretiens individuels	Achevé
	Finances et comptabilité	SMOA	Élaboration du DOB, budget en binôme avec la responsable administrative	Achevé
SAGE	Commission Locale de l'Eau, bureau de la CLE, réunions thématiques	SMOA	Animation des réunions en binôme avec la chargée de mission SAGE	Achevé
GEMA	Étude de gouvernance préalable à la mise en place de la compétence GEMA-PI à l'échelle de l'UH Oise-Aronde	SMOA	Pilotage de l'étude, suivi du bureau d'étude	Achevé
	Réunions d'information « scénario transfert GEMA au SMOA »	SMOA	Animation des réunions : SMMS, CD 60, communes, ...	Achevé
	Réunions techniques « scénario transfert, statuts »	SMOA	Concertation : Préfecture de l'Oise, DDT 60, Trésorerie, ...	Achevé

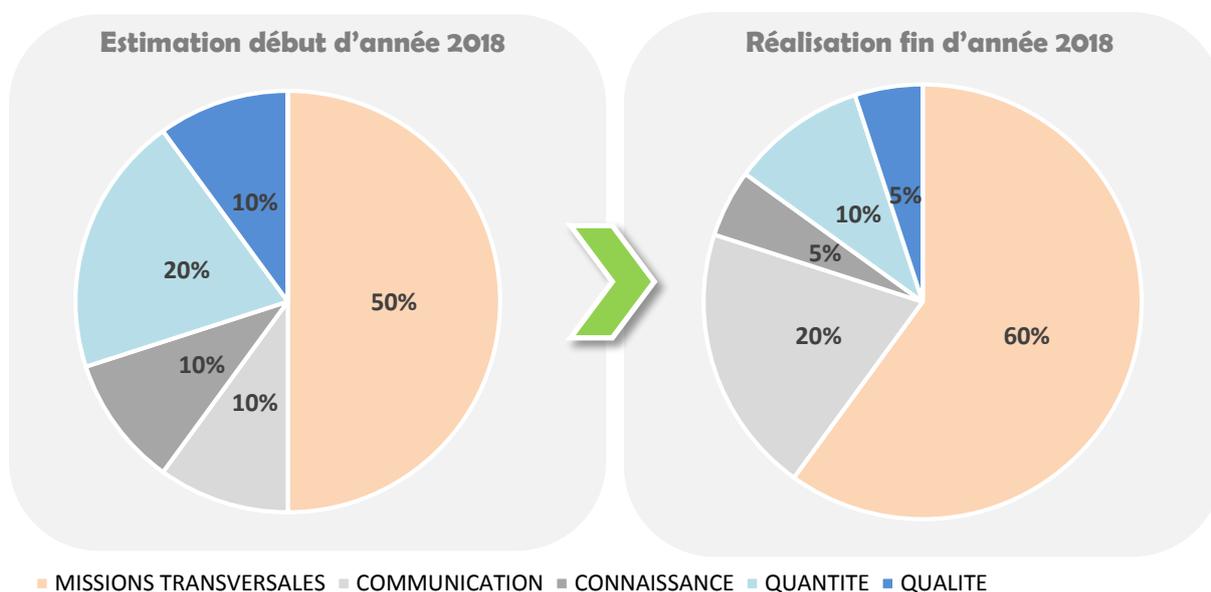
ENJEUX DU SAGE	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
COMMUNICATION	Conception et travaux de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue « Sentier des techniques alternatives »	SMOA	Animation avec les partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Travaux juin. 2018
	Rédaction de documents de communication du SMOA	SMOA	Rédaction du RA SMOA 2017 en binôme avec la chargée de mission SAGE	Achevée
QUANTITE-ÉTIAGE	Révision du périmètre de la ZRE	DDT	Concertation avec l'AESN, DDT 60, AFB, DRIEE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : création d'un forage pour l'irrigation agricole sur la commune de Ravenel (déclaration)	Irrigant	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	Suivi quantitatif de l'Aronde	SMOA	Mesures de débits de l'Aronde à Clairoux	Achevé
	Suivi de la faune piscicole : pêche électrique du ru de Berne	SMOA	Renfort terrain préalable aux travaux de RCE de l'Ortille et VFR	Achevé
QUALITE-URB	Travaux de réhabilitation de réseaux et branchements EU	CCLVD / SMECTEUR	Suivi des travaux	En cours
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : mise en sécurité des postes d'appel d'urgence de l'A1	SANEF	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
MILIEUX-RIV	Travaux de restauration de la continuité écologique de l'Aronde moulin à Tan à Clairoux (20 ml)	SMOA	Animation avec le propriétaire, partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, convention de mandat, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Achevé
	Travaux de restauration de la continuité écologique du ru de Berne moulin Vivier-Frère-Robert à Vieux-Moulin (80 ml)	SMOA	Animation avec le propriétaire, partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, convention de mandat, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Achevé
	Travaux de restauration de la continuité écologique du ru de Berne moulin de l'Ortille à Compiègne (120 ml)	SMOA	Animation avec le propriétaire, partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, convention de mandat, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Achevé
	Travaux de restauration hydromorphologique du ru du Grand Fossé aval à Rivecourt (530 ml)	SMOA	Animation avec le comité syndical, partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Achevé

	Travaux de restauration hydromorphologique du ru de Saultemont à Pont-Sainte-Maxence (200 ml)	Pont-Sainte-Maxence / SMOA	Animation avec les élus, riverains, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Achevé
	Travaux de restauration de la berge de l'Oise au niveau du site du CAMP à Verberie (20 ml)	Verberie / SMOA	Animation avec les partenaires techniques Assistance technique : DCE, DLE, Autorisation DPF	Travaux déc. 2018
	Travaux d'entretien de l'Aronde et affluents (10 907 ml) tranche n°2	SMOA	Animation avec les partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions	Travaux déc. 2018
	Travaux d'entretien du ru de Berne et Goderu (18 243 ml)	SMOA	Animation avec les partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions	Travaux déc. 2018
	Travaux d'entretien du ru de la Conque et du Grand Fossé (6 480 ml)	SMOA	Animation avec le comité syndical, riverains, partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marché public infructueux (absence offre)	Reporté
	Étude de restauration de la continuité écologique de l'Aronde moulin de Froiselle à Clairoix	SMOA	Animation avec le propriétaire, partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, convention de mandat, dossier de demande de subventions	Achevé Travaux avril. 2019
	Étude de restauration de la continuité écologique du ru des Planchettes aval à Lacroix-Saint-Ouen	SMOA	Animation avec le propriétaire, partenaires techniques et financiers Technique : DCE, marchés publics, convention de mandat, dossier de demande de subventions	Achevé Travaux juin. 2019
	Étude préalable à la définition du PPRE du ru de Vandy et affluents	SMOA	Animation avec les propriétaires, partenaires techniques et financiers Technique : suivi étude, transfert au Syndicat de l'Aisne navigable axonaise	En cours
	Étude préalable à la définition du PPRE du ru de la Frette et gestion quantitative des Marais de Sacy	SMOA	Animation avec le SMMS, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions	En cours
	Étude de restauration de la continuité écologique des ROE (liste 2) des rus forestiers	ONF / SMOA	Assistance technique : rédaction CCTP, analyse des offres	En cours
	Étude de restauration de la continuité écologique des ouvrages départementaux (Liste 2)	CD 60	Suivi étude : ouvrage ru de la Frette sous RD 1017	En cours
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : travaux d'amélioration hydroécologique de l'Aronde par la pose de déflecteurs	AAPPMA de la Saumonée	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
MILIEUX-AQUA	Travaux d'aménagement pédagogique de l'ancienne astasciculture de Gournay-sur-Aronde	Gournay-sur-Aronde	Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Achevé
	Travaux d'aménagement de la zone naturelle pédagogique de Clairoix	Clairoix	Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre	Achevé
	Travaux de restauration des anciennes tourbières de Braisnes	Braisnes - CENP	Suivi des travaux	Achevé
	Travaux de restauration du marais communal	Monchy-Humières - CENP	Suivi des travaux	Achevé
	Travaux d'entretien et de restauration de la mare communale	Saint-Martin-aux-Bois	Assistance technique : recherche subventions	En cours
	Travaux de restauration d'une frayère (canton Ortille)	ONF	Suivi des travaux	Achevé
	Étude de création de zones humides par comblement partiel	LAFARGE	Suivi de projet avec le CENP	En cours
	Étude de restauration d'une zone humide et acquisition foncière	Angicourt	Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : prospections, dossier de demande de subventions	En cours
	Étude d'aménagement pédagogique de l'étang des 15 Mines à Rivecourt	Rivecourt	Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : prospections	En cours
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : construction de deux bâtiments collectifs	Privé	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé

	Mise en place d'une stratégie de reconquête des zones humides en Oise-Aronde dans le cadre de la convention avec le CENP	SMOA - CENP	Suivi des prospections pédologiques et botaniques	En cours
RISQUE-RUISS	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Monchy-Humières	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions	Travaux déc. 2018
	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Angivillers	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions	Travaux déc. 2018
	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Choisy-au-Bac	Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions	Travaux fév. 2019
	Travaux de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles et zonage pluvial	Pontpoint	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions	Travaux déc. 2018
	Étude de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles et zonage pluvial	Le Meux	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, réunion publique, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, suivi étude	DIG déc. 18 Travaux sept. 2019
	Étude de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles et zonage pluvial	ARC	Assistance technique : CCTP, suivi étude volet rural	En cours
	Étude de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles	Cernoy	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, réunion publique, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier demande de subv, suivi étude	DIG mars. 19 Travaux sept. 2019
	Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Pierrefonds	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, réunion publique, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier demande de subv, suivi étude	DIG juin. 19 Travaux sept. 2019
	Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Jaux	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, réunion publique, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier demande de subv, suivi étude	DIG juin. 19 Travaux sept. 2019
	Sensibilisation à la maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Bazicourt	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs Assistance technique : propositions d'actions à l'échelle du bassin versant	En cours
	Sensibilisation à la maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Rieux	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs Assistance technique : propositions d'actions à l'échelle du bassin versant	En cours
	Sensibilisation à la maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Chevrières	Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, Entente Oise-Aisne Assistance technique : propositions d'actions à l'échelle du bassin versant	En cours
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau : construction d'un lotissement de 37 lots à Rieux</u>	Privé	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau : construction d'un lotissement de 37 lots à Armancourt</u>	Privé	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau : aménagement d'une concession automobile à Compiègne</u>	Privé	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau : aménagement d'un pôle d'équipement à Remy</u>	Remy	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau : aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales à Canly</u>	Canly	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé	

◆ Camille HERNANDEZ

Le temps de travail de l'agent se partage entre des missions transversales (SAGE, Urbanisme...) et des actions plus spécifiques liées à la mise en œuvre du SAGE Oise-Aronde.



Les formations reçues ainsi que les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous :

REUNIONS / JOURNEES D'INFORMATION	
Mardi 20 février 2018	<i>Groupe de travail Hauts-de-France « Adaptation au changement climatique » (CERDD - CA du Saint Quentin)</i>
Mardi 19 juin 2018	<i>Groupe de travail Hauts-de-France « Adaptation au changement climatique Eau et Biodiversité » (CERDD - Noyon)</i>
Lundi 02 juillet 2018	<i>Forum des acteurs de l'eau (AESN – Noyon)</i>
Mardi 09 octobre 2018	<i>Groupe de travail Hauts-de-France « Adaptation au changement climatique » (CERDD - Amiens)</i>
Jeudi 18 octobre 2018	<i>Réunion d'information (DDTM 80 – Amiens)</i>
Mercredi 24 octobre 2018	<i>Commission Oise-Aronde (Entente Oise-Aisne – Rivecourt)</i>
Jeudi 22 novembre 2018	<i>COMITER (AESN – Noyon)</i>
Jeudi 22 novembre 2018	<i>Forum des acteurs de l'eau (AESN – Noyon)</i>
Lundi 03 décembre 2018	<i>Assises de l'Eau Artois Picardie (DREAL – Arras)</i>
Mardi 11 décembre 2018	<i>COPTATI (AESN – Nanterre)</i>
FORMATION	
Mercredi 16 au vendredi 18 mai 2018	<i>Séminaire SAGE (AESN – Chaussy)</i>
Mercredi 11 juillet 2018	<i>Formation « diagnostic écologique des mares » (Chambre d'Agriculture, Ferrières-en-Bray)</i>
Mardi 27 au jeudi 29 novembre 2018	<i>Formation « Gestion de la rareté de la ressource (AGROPARIS TECH - Paris)</i>

Dans le cadre du contrat d'animation du SAGE Oise-Aronde 2016-2018, des indicateurs ont été définis. Ces indicateurs permettent de suivre et évaluer la mise en œuvre de l'animation, et de décrire l'état des actions réalisées et de l'animation effectuée. Ils sont collectés chaque année et analysés dans le rapport d'activité.

Indicateurs : du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

ANIMATION DU SAGE	
Nombre de CLE organisée	<ul style="list-style-type: none"> • 28 juin 2018 La révision du SAGE Oise-Aronde : Présentation du projet de SAGE révisé et synthèse des remarques émises en COPIL • 13 décembre 2018 La révision du SAGE Oise-Aronde : consultation des instances et lancement de la participation du public par voie électronique Le SAGE Oise-Aronde : présentation de la version numérique La mise en œuvre du SAGE révisé : préparation du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) La gestion quantitative de la ressource en eau : retour d'expérience - BRGM
Nombre de bureaux de CLE, commissions thématiques, et autres réunions relatives au SAGE	<ul style="list-style-type: none"> • 29 mars 2018 : Comité de Rédaction « Règlement » • 31 mai 2018 : Comité de Pilotage – validation Phase 3 • 07 décembre 2018 : Comité de Pilotage – consultation
COMMUNICATION	
Nombre d'outils de communication réalisés (lettres, plaquettes etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de restitution du Projet Pédag'EAUgique du SMOA (édition 2017 – 2018) • Guide éducatif relatif au Projet Pédag'EAUgique du SMOA (édition 2018 – 2019) • Rapport d'activité (SMOA et CLE) 2017 • Livret de bord des « Ateliers Eau & Climat » • Lettre d'information du SAGE n°10
Nombre de journées de formation / sensibilisation réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution du Projet Pédag'EAUgique (1 jour – 130 élèves sensibilisés) • Démonstration de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires (1/2 journée – 8 participants formés) • « Ateliers Eau & Climat » (3 jours – 32 participants) • « Carrefour des idées » - Groupe scolaire Sévigné (1 jour – 40 élèves sensibilisés)
MISE EN ŒUVRE DU SAGE	
Nombre de documents d'urbanisme suivi (SCOT, PLU)	PLU de Rieux et Rémy
Nombre de dossiers lois sur l'eau analysés et d'avis préparés	13 avis Lois sur l'eau

En complément, les missions de mise en œuvre, de suivi du SAGE ainsi que les travaux liés à la révision du SAGE, sont détaillés dans le tableau suivant.

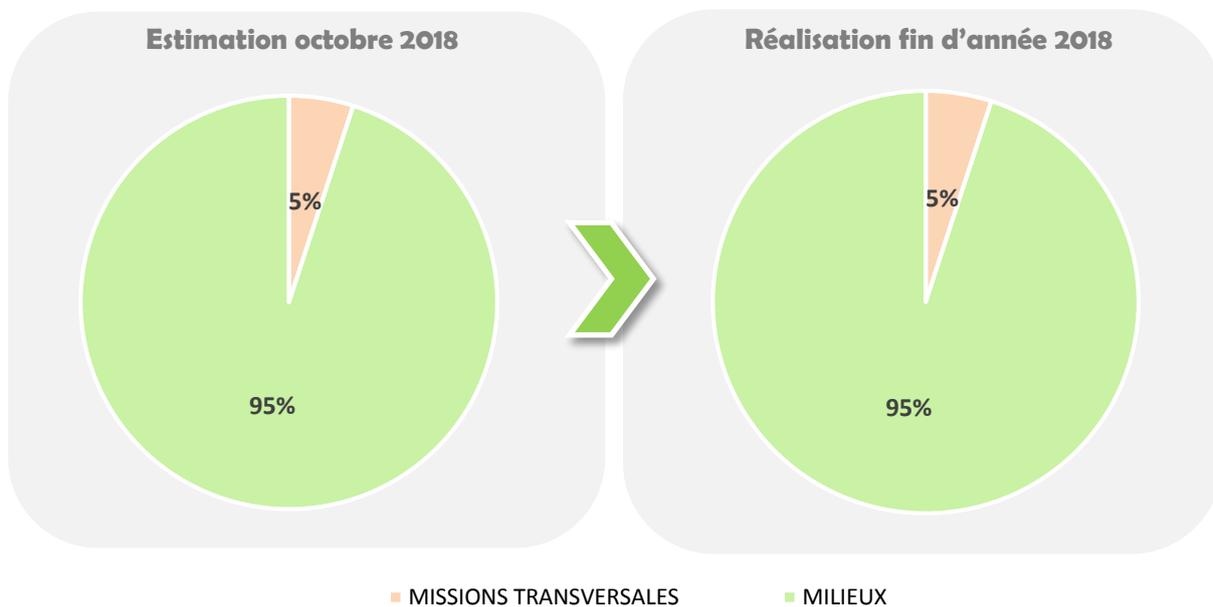
MISSIONS TRANSVERSALES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
SAGE	Animation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau de la Commission Locale de l'Eau	SMOA	Organisation des réunions Rédaction des comptes rendus Mise à jour de la composition de la CLE	En cours
	Pilotage de l'étude de révision du SAGE Oise-Aronde	SMOA	Suivi du bureau d'étude Organisation des réunions (Comité de pilotage, Comité de Rédaction...) Préparation à la rédaction des documents du SAGE Analyse des avis rendus et reprise des documents du SAGE	En cours
	Suivi de la mise en œuvre du SAGE	SMOA	Mise à jour des bases de données du SAGE Valorisation des données Préparation du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) Préparation de la programmation 2019 du SAGE	En cours
	Consultation du SAGE Oise-Aronde (procédure)	DDT	Suivi de la procédure de consultation Publication de la déclaration d'intention relative à la concertation préalable	Achevée
	Consultation du SAGE Oise-Aronde (animation)	SMOA	Présentation du SAGE révisé : - Conseil municipal de Le Meux - Commission « environnement » de la CC Plaine d'Estrées - Commission Oise-Aronde de l'Entente Oise-Aisne - COMITER Vallées d'Oise - Comité de bassin AESN	Achevée
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 003.2018 :</u> Projet de périmètre du SAGE Oise-Aronde	SMOA	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
URBANISME	Révision du Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rémy	Commune	Suivi de l'étude Diffusion du guide SAGE et Urbanisme	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 007.2018 :</u> Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rémy	Commune	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 010.2018 :</u> Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rieux	Commune	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé

ENJEUX DU SAGE	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
COMMUNICATION	Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2017-2018 Mise en oeuvre	SMOA	Coordination du projet Animation des séances en classe, en partenariat avec le CPIE de l'Oise Organisation des visites sur site	Achevée
	Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2018-2019 Élaboration	SMOA	Mise en place du projet Élaboration de partenariat : inspection académique, CPIE des Pays de l'Oise Rédaction d'un guide éducatif et communication auprès des enseignants Sélection des projets de classe Organisation d'une réunion de lancement (08.11.2018)	En cours
	Présentation du SMOA et de ses missions « Carrefour des idées » organisé par le Groupe Scolaire - Sévigné	Groupe scolaire Sévigné	Tenue d'un stand SMOA Animation de conférences	Achevée
	Mise en place du « Sentier des techniques alternatives »	SMOA	Conception des panneaux de communication	Achevée
	Organisation des « Ateliers Eau & Climat » 12,13 et 14 septembre 2018	SMOA	Préparation des ateliers (programmation, choix des intervenants...) Organisation et animation des ateliers Conception d'un livret de bord Assistance pour la production du montage vidéo	Achevée
	Rédaction de documents de communication du SMOA	SMOA	Rédaction du rapport d'activité CLE/SMOA 2017	Achevée

	Journée d'échange « Eau & Biodiversité : le duo gagnant pour s'adapter au changement climatique »	CERDD	Intervention : « SAGE, un outil de gestion permettant d'anticiper les effets du Changement Climatique »	Achevée
	Mise à jour du Système d'Information Géographique (SIG) Mise à jour de la plateforme CARMEN	SMOA	Gestion du SIG Création de cartes thématiques Diffusion de la cartographie des ZH sur la plateforme CARMEN Intégration de l'enjeu « risque » dans la plateforme CARMEN	En cours
	Mise à jour du site internet SMOA	SMOA	Mise à jour régulière Diffusion d'une newsletter	En cours
	Création du SAGE Oise-Aronde numérique	SMOA	Création de la version numérique du SAGE	En cours
CONNAISSANCE	Acquisition des données du SAGE Oise-Aronde	SMOA	Centralisation des données Analyse des données Partage des données valorisées	En cours
QUANTITÉ-ÉTIAGE	Modélisation de la nappe de la Craie et gestion quantitative sur le bassin de l'Aronde	SMOA	Mise à jour des données prélèvements Réflexion sur les perspectives du modèles Oise-Aronde	Achevée
	Suivi quantitatif de la nappe de la Craie	SMOA	Mise à jour des données pluviométriques Mise à jour des données piézométriques	En cours
	Suivi quantitatif de l'Aronde	SMOA	Mise à jour des données limnimétriques Mesures de débits de l'Aronde à Clairoux	En cours
	Révision du périmètre de la ZRE	DDT	Concertation avec l'AESN, DDT 60, AFB, DRIEE Suivi de la procédure	Achevée
QUANTITÉ-ÉQUI	Respect du Volume Maximum Prélevable	SMOA	Suivi des volumes prélevés par usage	En cours
	Suivi des projets de stockage d'eau pour l'irrigation	SMOA	Veille, suivi des retours d'expérience	En cours
QUALITÉ-URB	Suivi qualitatif des masses d'eaux superficielles	SMOA	Collecte et analyse des données physico-chimiques et biologiques	En cours
	Suivi des conformités de stations d'épuration	SMOA	Collecte et analyse des données de conformité	En cours
	Dysfonctionnement au niveau de la station d'épuration de Pierrefonds	SMOA	Intervention sur le terrain Compte rendu des observations	Achevé
	Suivi des conformités des installations non collectives	SMOA	Collecte et analyse des données de conformité	En cours
	Suivi des rendements de réseaux AEP	SMOA	Collecte et analyse des Rapports Annuels de Délégués (RAD AEP)	En cours
	Gestion alternative des espaces verts Plan des Gestion Différenciée (PGD)	Saint-Martin-Longueau / Sacy-le-Petit / Bazicourt	Communication/information Assistance technique : dossier de demande de subvention, suivi étude	Achevé
	Achat de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires	Monchy-Humières	Organisation d'1/2 journée de démonstration de matériels (27.06.2018)	
	Gestion alternative des espaces verts Achat de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires	Monchy-Humières	Communication/information Assistance technique : dossier de demande de subvention, suivi étude	Achevé
	Gestion alternative des espaces verts Achat de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires	CCPE	Communication/information Assistance technique : dossier de demande de subvention, suivi étude	Achevé
	Gestion alternative des espaces verts Charte d'entretien des espaces publics et perspectives	CPIE	Participation à l'élaboration de fiches « initiative » du Rés'EAU	En cours
Gestion alternative des espaces verts Programme « Les Jardins s'emmêlent »	CPIE	Promotion des actions des « Jardins s'emmêlent » Prise de contact avec la CCPE	En cours	
QUALITÉ-AGRI	Suivi qualitatif des masses d'eaux souterraines	SMOA	Collecte et analyse des données ARS (concentrations en nitrates, atrazine et déséthylatrazine)	En cours

◆ Jean-Christophe BULLOT

Depuis le 01^{er} octobre 2018, le temps de travail de l'agent se concentre sur des actions liées à la maîtrise d'ouvrage GEMA à l'échelle du bassin Oise-Aronde.



Les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous (non exhaustif) :

REUNIONS / JOURNEES D'INFORMATION	
Mercredi 07 novembre 2018	<i>Classe d'eau & Climat Nonette (SISN – Clairoix)</i>
Jeudi 22 novembre 2018	<i>Forum des acteurs de l'eau (AESN – Noyon)</i>
Jeudi 29 novembre 2018	<i>Journée technique ruissellement (ADOPTA – Clairoix)</i>
FORMATION	
Jeudi 25 octobre 2018	<i>Qualification concepteur AIPR (GRETA – Compiègne)</i>

MISSIONS TRANSVERSALES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
SMOA	Comité Rivières, bureau SMOA, Réunions techniques	SMOA	Animation des réunions en binôme avec le Directeur	Achévé

ENJEUX DU SAGE	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
MILIEUX-RIV	Travaux de restauration de la continuité écologique du ru de Berne moulin Vivier-Frère-Robert à Vieux-Moulin (80 ml)	SMOA	Technique : suivi maîtrise d'œuvre	Achévé
	Travaux de restauration de la continuité écologique du ru de Berne moulin de l'Ortille à Compiègne (120 ml)	SMOA	Technique : suivi maîtrise d'œuvre	Achévé
	Travaux d'entretien de l'Aronde et affluents (10 907 ml) tranche n°2	SMOA	Animation avec le comité Rivières, partenaires techniques et financiers Technique : maîtrise d'œuvre	Travaux fév. 2019
	Travaux d'entretien du ru de Berne et Goderu (18 243 ml) tranche n°1	SMOA	Animation avec le comité Rivières, partenaires techniques et financiers Technique : maîtrise d'œuvre	Travaux fév. 2019
	Étude préalable à la définition du PPE – DIG de l'Aronde	SMOA	Animation avec le Comité Rivières, riverains, partenaires techniques et financiers Technique : Diagnostic terrain, rédaction dossier, suivi DIG	En cours
	Étude préalable à la définition du PPE – DIG des rus forestiers	SMOA	Animation avec le comité Rivières, riverains, partenaires techniques et financiers Technique : Reprise du diagnostic des bureaux d'étude Ingetec et SCE, diagnostic complémentaire terrain, rédaction dossier, suivi DIG	En cours
	Étude de site pilote pour la restauration hydromorphologique et la continuité écologique	SMOA	Technique : propositions d'action, esquisse	En cours

◆ Marie-Charlotte LARIVIERE

Elle assure la préparation et l'exécution des budgets et des procédures budgétaires, la gestion de la dette et le suivi des ressources du SMOA. Elle assure le lien avec les partenaires externes (administratif, financier, comptable). Elle est sous l'autorité du Directeur du SMOA.

THEMATIQUE	TRAVAIL REALISE	ETAT
GESTION BUDGETAIRE	Préparation et élaboration des documents budgétaires et l'ensemble des documents d'informations liés aux décisions budgétaires : Budget Primitif et budget annexe, DM, Compte administratif, DOB, bilans intermédiaires	Achevé
	Suivi quotidien des budgets : SAGE, GEMA, MARAIS DE SACY	En cours
	Assistance auprès des chargés(e) de mission, technicien et du Directeur dans l'élaboration de programme d'actions (approche budgétaire)	En cours
	Assistance auprès du Directeur lors des comités, bureaux et réunions techniques (présentation des différents documents comptables et budgétaires)	En cours
	Supervision, et contrôle de la saisie des factures	En cours
	Préparation, exécution et suivi des procédures liées aux mandatements et aux titres de recettes	En cours
	Élaboration des documents (tableaux de bords, FCTVA)	Achevé
	Préparation et coordination des procédures de marché public (publicités, dématérialisation des marchés, ...) ;	En cours
	Suivi comptable des subventions (AESN, CR, CD, ENTENTE OISE-AISNE, Natura 2000)	En cours
	Suivi et gestion des emprunts et de la trésorerie	En cours
	Suivi de l'inventaire	En cours
	Relation avec les différents partenaires (Trésoreries, AESN, CD, CR, ENTENTE OISE-AISNE)	Achevé
RESSOURCES HUMAINES	Élaboration des actes relatifs à la gestion du personnel	Achevé
	Suivi des données relatives à la paie, aux congés, aux remboursements des frais de personnel et à la médecine du travail	Achevé
	Assistance du directeur pour les procédures de recrutement	En cours
	Mise à jour du tableau des effectifs	Achevé
	Gestion administrative des stagiaires et de la formation interne	En cours
	Réalisation des déclarations sociales et fiscales de la collectivité	En cours

◆ Nadège GAMAIN

Sous l'autorité de la Responsable Administrative et Financière, elle exécute des actes administratifs et de gestion courante dans le domaine de l'eau. Elle recueille, traite la circulation des données et informations nécessaires au fonctionnement de la structure et des partenaires externes.

THEMATIQUE	TRAVAIL REALISE	ETAT
GESTION ADMINISTRATIVE	Préparation et organisation du Comité Syndical, CLE, Bureaux, réunions techniques	Achevé
	Préparation et organisation des Comités Techniques (Rivières, Marais de Sacy, ...)	Achevé
	Organisation des réunions : réserver un lieu, inviter les participants, gérer la liste des présents	Achevé
	Réalisation de travaux bureautique (saisie et mise en forme : courriers, tableaux, comptes rendus, rapports, ...), tri, classement, archivage, numérisation	En cours
	Gestion du standard téléphonique	En cours
	Gestion des agendas de l'équipe, prendre et organiser les rendez-vous	Achevé
	Tenue du registre de courrier « départ » et « arrivée »	Achevé
	Tenue des registres des délibérations, décisions et arrêtés	En cours
	Réalisation de la WEB INF'EAU	En cours
	Mise à jour sur le site internet des publications	En cours
	Secrétariat du quotidien	Achevé
COMPTABILITE	Élaboration des bons de commandes à l'aide d'un logiciel comptable	Achevé
	Préparation et suivi des frais de missions de l'équipe	Achevé
	Préparation administrative des demandes de subventions (AESN, CR, CD, ENTENTE OISE-AISNE, ...)	En cours
	Gestion des fournitures administratives et des mobiliers	Achevé
	Enregistrement des factures en lien avec la Responsable Administrative et Financière	Achevé
RESSOURCES HUMAINES	Réalisation ponctuelle des déclarations sociales et fiscales de la collectivité en lien avec la Responsable Administrative et Financière	Achevé
	Réalisation ponctuelle des paies en lien avec la Responsable Administrative et Financière	Achevé



Perspectives 2019

PERSPECTIVES 2019 > ANIMATION SAGE et GEMA

1. Révision du SAGE Oise-Aronde

1.1 Poursuite de l'étude de révision du SAGE Oise-Aronde (phase 4 : consultation et approbation)

À l'issue de la Commission Locale de l'Eau du 13 décembre 2018, les documents du SAGE seront soumis à la participation du public par voie électronique (durée : 1 mois), avant la CLE d'approbation finale du SAGE (1^{er} trimestre 2019).

2. Mise en œuvre du SAGE Oise-Aronde révisé

2.1 Préparation, lancement et mise en œuvre du Contrat Territorial Eau & Climat (CTEC) :

La mise en œuvre du SAGE révisé s'appuiera notamment sur l'élaboration du CTEC Oise-Aronde. Ce contrat permettra aux maîtres d'ouvrage locaux de s'engager pour l'atteinte des objectifs du SAGE et d'assurer une dynamique sur le territoire.

2.2 Mise en œuvre des actions du SAGE révisé, par le SMOA :

En complément, durant l'année 2019, l'équipe du SMOA s'engage à démarrer les actions du SAGE révisé ci-dessous :

D.GOUVERNANCE1- Développer les partenariats pour la mise en œuvre du SAGE

COMMUNICATION :

❖ D1- Élaborer un plan de communication

L'élaboration du plan de communication pourra faire l'objet d'un stage. Cet outil comprendra l'ensemble des actions de communications, d'informations et de sensibilisations prévues pour promouvoir le SAGE.

❖ D2- Faire partager les objectifs du SAGE et communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du SAGE

- Conception et diffusion d'un guide pédagogique du SAGE Oise-Aronde révisé,
- Actualisation et diffusion d'un guide « SAGE et Urbanisme »,
- Conception de kakémonos « SMOA – SAGE – GEMA »,
- Actualisation et diffusion du rapport d'activité du SMOA et de la CLE,
- Mise à jour du site internet « SMOA » et développement du SAGE numérique (version en ligne),
- Organisation d'une journée technique visant à présenter aux acteurs du territoire les travaux liés à la « GEMA » menés sur le territoire,
- Mise en œuvre du Projet Pédag'EAUgigue (3^{ème} édition) et préparation de l'édition n°4.

❖ D4- Faire perdurer les commissions thématiques durant la durée du SAGE

CONNAISSANCE :

❖ D1- Centraliser et partager les données sur la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides ainsi que sur les usages

- Mise à jour, conception et diffusion du tableau de bord de suivi du SAGE,
- Valoriser les données collectées via la plateforme CARMEN (cartographie interactive)

QUANTITÉ :

❖ D.EQUI1- Densifier le réseau de suivi des masses d'eau souterraines

- Installation d'un piézomètre dans le bassin de l'Aronde (Zone de Répartition des Eaux)

❖ D.EQUI3- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du bassin

- Rédaction du CCTP relatif à l'étude de modélisation de la nappe (analyse critique du modèle existant, utilisation opérationnelle de cet outil de prévision)

MILIEUX-RIV : Préserver et reconquérir les fonctionnalités des cours d'eau

- ❖ Lancement de la réflexion liée à la restauration hydromorphologique de sites pilotes

D.MILIEUX-RIV3- Restaurer la continuité écologique

- ❖ Lancement d'études de restauration de la continuité écologique :
 - Aronde : moulin de Rumigny, moulin de Bienville
 - Ru de Berne : ponceau amont STEP Vieux-Moulin, ponceau étang St Pierre
- ❖ Lancement de travaux de restauration de la continuité écologique :
 - Aronde : moulin de Froisselle
 - Ru des Planchettes aval : ouvrage RD 201 et restauration de 1km de lit

D.MILIEUX-RIV7- Couvrir l'intégralité du territoire avec les PPRE et les mettre en oeuvre

- ❖ Suivi et mise en œuvre des PPR (restauration) en cours :
 - Aronde,
 - Rus forestiers
 - Rus de la Conque et du Grand Fossé
- ❖ Révision des PPE (entretien) :
 - Aronde, rus forestiers (Berne, Planchettes, Goderu)
- ❖ Lancement d'études PPRE (entretien et restauration) :
 - Frette et gestion quantitative des Marais de Sacy
 - Nancy, Esquillons, Contentieuse, Popincourt et affluents

D.MILIEUX-RIV9- Reconquérir la qualité du ru de la Payelle en vue d'atteindre le bon état écologique

- ❖ Lancement de la réflexion liée à la reconquête de la qualité de la Payelle

MILIEUX-AQUA : Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques

- ❖ Poursuite des expertises pédologiques par le SMOA et du partenariat technique « zone humide » avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

D.MILIEUX-AQUA8 : Préserver les marais de Sacy

- ❖ Poursuite des actions (étude / travaux) liés à l'entretien et la restauration des Marais de Sacy en lieu et place du Syndicat Mixte des Marais de Sacy
- ❖ Poursuite des actions liées à la valorisation du site RAMSAR des Marais de Sacy par l'acquisition d'une maison typique des Marais et d'une zone humide (cressonnière)

2.3 Assistance technique proposée par le SMOA :

En 2019, l'équipe du SMOA poursuivra sa mission d'assistance technique (étude, travaux) sur les thématiques suivantes :

D.QUALITÉ-URB18- Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à usages non agricole

- ❖ Assistance auprès des collectivités engagées dans la démarche « zéro phyto »,
- ❖ Développer le programme des « Jardins s'emmêlent », en collaboration avec le CPIE,
- ❖ Promotion des fiches initiatives du « Rés'EAU », centre de ressources zéro phyto animé par le CPIE.

D.RISQUE-RUISS6 : Accompagner les collectivités dans la gestion des eaux pluviales

- ❖ Gestion alternative des eaux pluviales en lien avec l'ADOPTA,

D.RISQUE-RUISS1 : Améliorer les connaissances sur les risques de ruissellement et d'érosion des sols

- ❖ Ruissellements et coulées de boue à destination des collectivités membres :
 - Étude : ARC, CCPE, Le Fayel, Chevrières, ...

D.RISQUE-RUISS2 : Mettre en œuvre les programmes d'actions/travaux définis dans les études de ruissellement en mutualisant les moyens et en favorisant les projets groupés

- ❖ Ruissellements et coulées de boue à destination des collectivités membres :
 - Travaux : Angivillers, Braisnes-sur-Aronde, Cernoy, Choisy-au-Bac, Monchy-Humières, Pontpoint, Le Meux, Jaux, Rieux, Pierrefonds, ...

SMOA

Syndicat Mixte Oise-Aronde

Syndicat Mixte Oise-Aronde
ZAC du VALADAN
Route de Roye
Tél : 03 44 09 65 00
Fax : 03 44 09 64 99
accueil@smoa.fr

Site : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

